

# **WEEK-END D'ETUDES des 14-15-16 MAI 2016 à SAMOENS**



C'est au Village des Becchi à SAMOENS (74) que nous nous retrouvons cette année pour la 5<sup>e</sup> fois au milieu de nos montagnes chères à la région Rhône-Alpes, en n'importe quelle saison. Ces montagnes nous apparaissent différentes selon l'hiver ou l'été. Nous vous encourageons à les découvrir.

Cette année, nous sommes 225 à participer aux 24<sup>e</sup> Journées d'études en Rhône Alpes, en 1991 nous étions 200 à Saint Jorioz (74) et 270 ici en 2013 pour le 60<sup>e</sup> anniversaire du Mouvement

Presque toutes les sections de la région sauf, Montbrison, Veauché, sont présentes cette année et nous les remercions. Ces buveurs guéris, ces abstinents volontaires, conjoints et enfants, sympathisants ou malades en cours de soins sont venus de l'**Ain** (Albarine), de l'**Ardèche** (Annonay), de la **Drôme** (Romans), de l'**Isère** (Grenoble), de la **Loire** (Bourg-Argental Feurs, Firminy, La Talaudière, Rive de Giers, Roanne, Saint-Etienne, du **Rhône** (Givors, La Duchère, Monts du Lyonnais, Rillieux, St Laurent de Chamousset, Saint-Priest, Vénissieux, Villeurbanne) de la **Savoie** (Aix-les-Bains, Albertville, Chambéry, Moutiers) de la **Haute-Savoie** (Annecy-Rumilly, Megève) et des amis de la Moselle, du Vaucluse, de la Normandie, de l'Ile de France, du Doubs qui ont plaisir à nous rejoindre car nous sommes les seuls à organiser un tel rassemblement sur 3 jours. Ce n'est pas notre Président National Félix le Moan qui est présent avec sa compagne et ses enfants, qui nous démentira. Il est là pour la 3<sup>e</sup> fois à Samoëns.

Notre Mouvement qui est un mouvement familial revêt ici toute sa valeur puisque 6 enfants sont présents, de 7 ans à 12 ans et une majorité de gens ayant entre 61 et 70 ans, et des personnes de plus de 80 ans, voire 90 ans. Certains étaient à la création de Vie Libre.

Nous tenons à remercier HARMONIE MUTUELLE pour son aide financière et sa dotation pour la tombola ainsi que la Ste TEFAL, la Ste BADOIT pour les lots ainsi que les sections d'Annecy Rumilly, Megève qui ont collecté des lots, et à nos généreux donateurs comme Dany du Bon Accueil, José et d'autres. Merci à tous.

Merci également à tous ceux qui nous font partager leurs talents de couture, de peintre, de miroitier pour la tombola des participants et les départements afin de découvrir leurs produits.

## NOS JOURNEES D'ETUDES REGIONALES

Dans les années 80, une journée d'études avait lieu dans un département.

Depuis 1992, chaque année, les membres qui le souhaitent se retrouvent en famille pour un week-end dans la région Rhône Alpes ; pour réfléchir sur des thèmes choisis, le samedi après-midi, le dimanche étant consacré aux synthèses des travaux et à des expositions et au tourisme.

En 2003, ce week-end, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du Mouvement a été réalisé sur 3 jours. Malgré la réticence de certains au départ, ce fut une réussite. La plupart souhaite que l'on continue car c'est plus cool, on est plus détendu. Maintenant, on nous réclame de le faire sur 4 jours.

1992 SEVRIER (74)

1993 LYON 8e - 40e anniversaire du Mouvement – Espace Jean Bargoin –

1993 SAINT JORIOZ (74)

1994 SEVRIER (74)

1995 LES KARELLIS (73)

1996 EVIAN (74) VVF

1997 LES MENTHIERES (01) VVF

1998 AUTRANS (38) l'Escandille

1999 LES MENTHIERES VVF - 01

2000 Congrès d'ORLEANS

2001 LONGEFOI (Centre Jean Franco et Dou de la Ramaz) 380 personnes

2002 LARNAS 07 (Domaine d'Imbours) 330 personnes

2003 VOGUE (Village Vacances)

2004 PASSY 300 personnes

2005 VOGUE

2006 SAMOENS les Becchi

2007 VOGUE

2008 SAMOENS les Becchi

2009 ARECHES Centre Azureva 4

2010 VOGUE

2011 SAMOENS 74 – les Becchi

2012 VOGUE

2013 SAMOENS 74 les Becchi – 270 pers

2014 Les KARELLIS – Centre Renouveau

2015 VOGUE 07 Lou Capitelle

2016 SAMOENS 74 les Becchi – 225 pers

Un programme varié nous attendait avec un peu de soleil, après les pluies nocturnes.

Samedi après-midi, la visite de Samoëns avec le petit train a permis de connaître l'histoire de ce village.

Les tailleurs de pierre de renom ont façonné l'histoire du village autant que la mémoire des habitants. C'est la seule station de montagne classée par les monuments historiques

Le bourg est centré autour de la Place du Gros Tilleul, arbre emblématique et remarquable, par son envergure, le gros Tilleul a été planté en 1438 pour célébrer un jugement rendu par le Duc Amédée VIII de Savoie, confirmant aux habitants de Samoëns la possession des alpages de Frétérolle, Chardonnière, Vigny et Cuidex, situées dans la vallée voisine de la Manche. Le Gros Tilleul constitue un véritable repère, célébré par de nombreux écrivains, poètes et musiciens locaux à travers les âges.

Les anciennes halles du marché, l'église, les lavoirs renvoient à un passé ancestral en demeurant des lieux de rencontres et de convivialité incontournables de la vie locale.

Son jardin botanique « la Jaysinia » est célèbre, voulu et inauguré en 1906 par Marie Louise Cognac -Jay, native de Samoëns, créatrice des grands magasins de La Samaritaine à Paris. Aménagé sur les pentes calcaires, parcouru de sentiers, il domine le bourg dont il fait la fierté.

On a pu voir également des fermes rénovées dans le centre du village, les greniers qui sont de véritables habitations tout en bois mais de plein pied contrairement à chez nous où le grenier est une pièce au-dessus de l'appartement.

Se promener dans le village, c'est regarder la variété des galeries, aux barreaux rectangulaires ou aux balustrades découpées, c'est remarquer l'alternance de la pierre et du bois, et celle des ouvertures d'aérations dans les fenils qui surmontent les habitations. Deux virgules accolées dessinent des cornes de taureau, des cœurs, des flammes, quatre forment un svatiska curviligne. Ailleurs se déclinent les symboles des jeux de cartes. En s'approchant davantage des portes d'entrée, les colonnes, les linteaux sculptés révèlent le goût des habitants, qui, derrière une apparente austérité, recherchent une esthétique simple et discrète marquée par la tradition.

Le temps imparti pour cette visite était bien trop court, à notre grand regret, il fallait rentrer pour la conférence de Marjorie DARDAR qui nous vient de Moselle

Nous avons eu droit à la présentation de notre Président National, Félix Le Moan et de Michel Sollier ; secrétaire suppléant au C.A et aux membres du Comité Régional afin que tout le monde les connaisse. Mettre un nom sur un visage, c'est important. Tous les animateurs des groupes de travail ont été également présentés.

Après le repas, a eu lieu le tirage de la souscription avec 145 lots, nous remercions les généreux donateurs. Nous avons pu discuter avec les copains que nous n'avons pas vus depuis l'an dernier ou de faire connaissance avec les nouveaux.

D'autres se sont dégourdis les jambes avec la soirée dansante, jusque tard dans la soirée.

Le dimanche est consacré aux groupes de travail sur les thèmes suivants :

01 - L'alcool et la protection des enfants, rôle de Vie Libre.

02 - L'entourage

03 - L'alcool comment l'affronter lors des fêtes, réunions familiales ou entre copains - Cacher ou révéler son passé de malade alcoolique - Savoir dire non

04 - Comment envisager l'abstinence à long terme et aussi pour les nouveaux et la réduction des risques ?

05 - Nécessité d'un accompagnement à la sortie des soins

06 - Bénévole, comment faire face à l'échec (rechute d'un malade suivi) ? Peut-on laisser tomber un malade ?

07 - L'alcool au travail

08 - Abstinence, mécanisme de compensation, risques de nouvelles addictions.

09 - 0 alcool pas facile pour les jeunes

10 - La réalcoolisation ne doit pas être vécue comme un échec

Les enfants ont été pris en charge le dimanche matin par Georgette faute de personnel d'animation du centre.

L'après-midi, des groupes ont continué à travailler sur le thème ou à réaliser la synthèse du groupe.

D'autres ont profité de la piscine chauffée du Centre ou du sauna.

Nous avons pu partager les connaissances de Michel Kairo addictologue aux Portes du Sud à Vénissieux sur les addictions et leurs dégâts sur la santé, sur l'entourage

Nous nous sommes retrouvés autour d'une tartiflette et de la tarte aux myrtilles, deux spécialités savoyardes, très appréciées.

Un moment de détente avec un spectacle plein d'humour avec Carton jaune, 3 femmes Mireille, Sophie et Valérie qui nous ont présenté « **A nos hommes** » comédie musicale avec orgue de barbarie et après soirée dansante pour les mordus de la danse

Lundi matin, synthèse des groupes de travail, des moments forts en émotions grâce à ces échanges.

Tirage de la tombola des présents soit 72 lots ce qui a permis à certains de repartir avec un panier offert par chaque département ou nos amis hors de la région, comme Florange en Moselle, le Vaucluse, une nappe et ses serviettes ou des coussins ou sac de plage et serviette réalisés par Michelle, des tableaux réalisés par Carlos, des cendriers et des miroirs réalisés par Pascal, des saucissons offerts par José, des moules Tefal et de nombreux lots.

Ne nous quittons pas sans la traditionnelle photo de groupe.



## **LE MOT DE NOTRE PRESIDENT NATIONAL FELIX LE MOAN**

Bonjour à toutes et à tous. C'est avec grand plaisir que ma compagne, les enfants nous avons accepté votre invitation à venir en région Rhône-Alpes et surtout à participer avec vous à ces trois journées qui montrent l'amitié Vie Libre.

Je suis Président depuis 8 ans, j'avais dit que je voulais terminer quelques gros dossiers en cours qui vont d'ailleurs être terminés. Après ce sera à vous de décider si je reste ou non. Je suis à ce poste depuis fin 2009.

Je vais essayer de vous retracer mon parcours à Vie Libre depuis 31 ans bientôt 32.

Il y a beaucoup de nouveaux dans la salle qui vont se dire « nous n'y arriverons jamais »

Il ne faut jamais désespérer. Vous voyez là où nous en sommes aujourd'hui. Alors pourquoi pas vous ?

J'ai été responsable de section pendant 4 ans, au département 8 ans, à la région pendant 5 ans, délégué national depuis 2003, secrétaire général, vice-président, et président, le poste que j'occupe aujourd'hui.

Chacun peut avoir une promotion à Vie Libre. Ce ne sont pas les postes qui comptent mais la promotion. A Vie Libre on peut avoir de la promotion personnelle, mais aussi de la promotion collective.

A travers les connaissances que l'on a, on peut pousser le Mouvement vers l'avant. C'est notre rôle de pousser les gens et le Mouvement vers l'avant. Là on est en pleine évolution. En 2010, nous avons pris la décision d'élargir nos actions vers les addictions. Aujourd'hui, on sera obligé de composer avec les associations d'entraide d'où la CAMERUP Chacun a décidé de garder son identité. L'an dernier la CAMERUP avait un budget de 100 000 €. Cette année il est de 155 000 € mais on va diminuer aux associations qui composent la CAMERUP, d'un certain pourcentage. Vie Libre va perdre 20 000 € les autres associations un peu moins. On va montrer qu'on est capable de partager une masse d'argent entre nous.

Je suis prêt à répondre à vos questions. Je vous souhaite un très bon séjour.

## **LES VIOLENCES CONJUGALES**

Marjorie DARDAR  
Juriste au Service d'Aide aux Victimes  
Tribunal de Thionville

Je vous remercie de m'avoir accueilli et particulièrement Evelyne et Alain Girardot de Moselle et surtout Georgette. Vous êtes très nombreux et c'est impressionnant.

Les violences conjugales, c'est un sujet qui me tient à cœur car je rencontre de nombreuses femmes victimes de violences. Cela fait plus de vingt ans que je travaille dans un service d'aide aux victimes. Encore aujourd'hui j'apprends encore des choses même après 20 ans. On en apprend tous les jours.

La victime de violence vit sous l'emprise d'une personne qu'elle aime. La femme ou l'homme victime de violence aime l'autre. L'homme qui bat sa femme l'aime aussi. Tant qu'on n'aura pas compris que dans la violence conjugale il y a une histoire d'amour, on ne pourra pas aider la victime ou l'auteur de s'en sortir. C'est paradoxal mais c'est de l'amour. Une femme victime de violence ne veut pas forcément quitter son conjoint mais que les violences s'arrêtent, c'est tout. C'est pour ça qu'on voit des slogans publicitaires « Stop à la violence ». Elle ne veut pas que son conjoint soit incarcéré, aille en prison, elle ne veut pas se séparer ou divorcer mais que les violences s'arrêtent. Je dis souvent « elles » car effectivement les victimes de violence sont majoritairement des femmes mais il y a aussi des hommes victimes de violence.

### **DEFINITION DE LA VIOLENCE CONJUGALE, L'EMPRISE.**

C'est un processus évolutif il n'y a pas une seule violence mais plusieurs violences au cours duquel un partenaire, dans le cadre d'une relation « privilégiée » que j'appellerai amoureuse, exerce une emprise qui s'exprime par des agressions de différents ordres ? Un processus évolutif car il y a jamais qu'une seule violence mais plusieurs sortes de violences. Le comportement est agressif, destructeur pour la victime. La femme qui subit des violences physiques, psychologiques est détruite.

On parle de partenaire cela peut être aussi bien de l'homme sur la femme, de la femme sur l'homme, d'un homme sur un homme, d'une femme sur une femme dans les couples homosexuels.

Les partenaires peuvent être mariés, pacsés, vivre ensemble, concubins mais ils peuvent aussi être séparés.

C'est un délit qui peut être puni d'une peine de prison. On peut exercer la violence sur un ex. La violence conjugale est une circonstance aggravante. L'auteur encourt une peine plus importante que si c'est de la violence non conjugale.

Quelle est la différence entre la violence conjugale et le conflit ? On se dispute avec son conjoint, on s'engeule, on s'insulte, on se tape dessus. Il y a des gens qui se disputent toute leur vie ou se tapent dessus mais ce n'est pas de la violence conjugale. La différence entre la dispute et le conflit, c'est l'emprise. Il y a une personne qui a de l'emprise sur l'autre. S'il y en a un qui a l'emprise et l'autre est soumis. Il peut y avoir de la violence psychologique

L'emprise est un processus de domination qui s'exerce dans le cadre familial, qui installe un climat de peur, et d'angoisses.

Il n'y a pas un visage particulier pour le mari violent, cela peut être Monsieur Tout le Monde. Le conjoint violent au boulot il est nickel. Dans la rue, avec les voisins personne ne le croirait il est tellement bien. Tout le monde le respecte mais une fois dans l'huis-clos familial, les volets fermés il devient violent avec sa femme. Il n'y a pas de milieu plus favorisé qu'un autre. Arrêtons les préjugés. Cela touche toutes les classes sociales. La violence conjugale est universelle et non culturelle, tous les milieux sociaux sont concernés mais pas à la même fréquence. Il y a des milieux plus défavorisés. Le manque d'argent et les situations plus précaires provoquent la violence

### **LES CHIFFRES EN FRANCE EN 2014**

Étude nationale 2014 sur les morts violentes au sein des couples du Ministère de l'Intérieur, de la Direction Générale de la Police et de la Gendarmerie.

→ 143 personnes sont décédées.

118 femmes,

25 hommes.

→ 1 femme décède tous les 3 jours, et 1 homme tous les 14,5 jours.

Dans 30% de ces homicides, l'auteur avait consommé de l'alcool ou des produits stupéfiants.

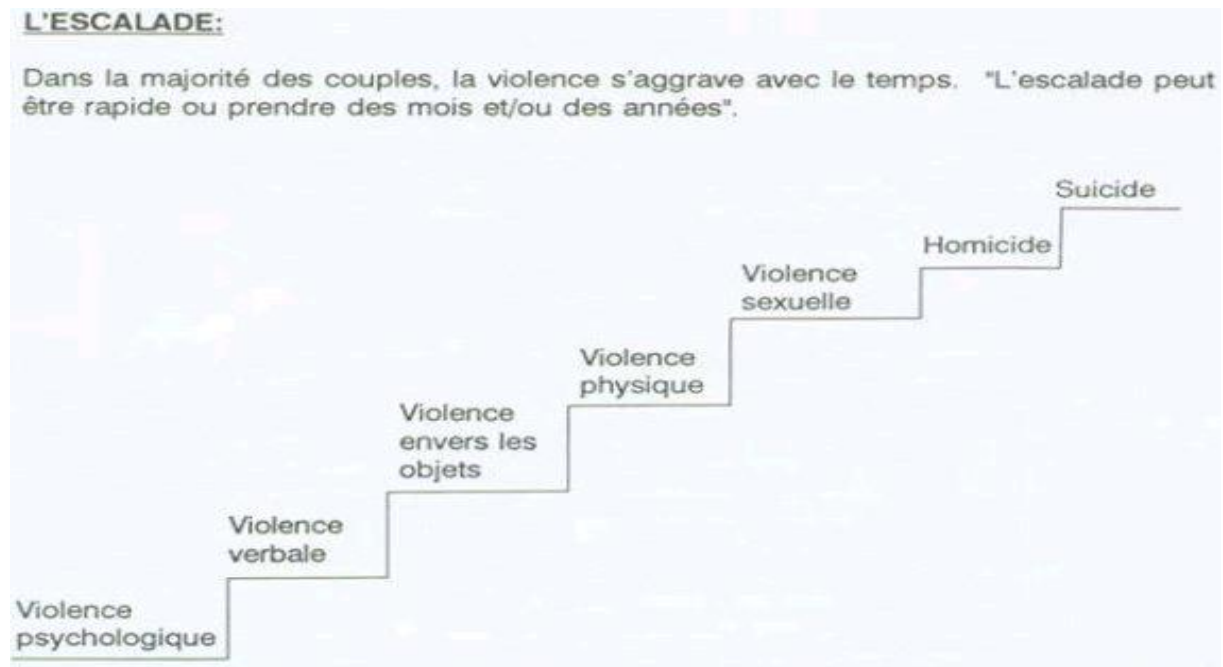
Mais dans 50% des cas, on constate la présence d'aucune substance.

La violence ce n'est pas que quand on meurt. On ne parle que des morts violentes

Le suicide ne rentre pas dans ces chiffres, ni la maladie développée suite aux violences subies toute leur vie.

On ne parle pas des femmes qui ont tué leur mari en état de légitime défense.

## DES AGRESSIONS DE TOUS ORDRES



La violence est croissante

Des filles de 16-18 ans déjà sous l'emprise de leur petit copain. Les jeunes parlent mal à leur copine, c'est de la violence verbale. Ils ont des propos sexistes.

### La violence psychologique

- \* les insultes, les menaces, la pression, le chantage, les humiliations, la dévalorisation, « t'es bonne à rien, tu ne sais pas t'occuper des enfants » même une femme qui travaille peut être dévalorisée
- \* la destruction (la dégradation) d'effets personnels,
- \* l'empêcher de sortir seule, de voir ses amis, ses parents, ses proches, de

faire les courses ... lui confisque les clés de la voiture ou de la maison, lui confisque ses papiers administratifs...c'est l'emprise

-Le contrôle, la possession, la surveillance sous tendus par la jalousie.

-Le contrôle financier,

-L'organisation de l'isolement de la victime, (plus de famille, plus d'amis)

-Les atteintes à son identité,

-Les menaces et les intimidations.

Le harcèlement moral existe au sein du couple est désormais une infraction punissable.

La violence psychologique est plus destructive. Elle est plus forte que les coups. Elle ne se voit pas

Ces faits sont réprimés lorsqu'ils sont commis par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité (PACS), le concubin ou par l'ex-conjoint, de l'ex-partenaire ou de l'ex-concubin.

Le médecin de famille voit que notre état se dégrade

Loi de 2010 - Ce délit de violence psychologique au sein du couple est puni de trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende ou cinq ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende, selon la gravité du dommage, menaces de mort)

Harcèlement moral ce sont des agissements répétés qui détruisent la santé mentale

### **La violence économique**

L'empêcher de travailler, la priver de ressources ou alors s'approprier son argent sans son autorisation, refuser de participer aux dépenses du ménage, ce qui la place dans une situation précaire...

Le vol existe entre conjoint. Si vous lui volez sa carte bleue ou son chéquier ce n'est pas du vol. Je vide les comptes et je remets la carte en place il n'y a pas vol.

S'il vous prend votre carte identité c'est un vol

### **La violence physique**

- La pousser brutalement,

- La gifler,

- Lui donner des coups de poings, ou de pieds.

- La mordre,

- La brûler,

- La blesser avec une arme, ou une «arme par destination.» coup de poing

### **La violence sexuelle**

Le viol existe entre époux, il n'y a pas de devoir conjugal. Le viol, la contraindre à des actes sexuels, ou des comportements sexuels qu'elle ne souhaite pas, les agressions sexuelles, le proxénétisme. C'est un crime puni de 15 ans de prison. Si commis sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiant circonstance aggravante donc 20 ans de prison.

### **Les violences conjugales -L'impact sur les enfants :**

Les compagnons violents ne sont pas toujours de pères violents.

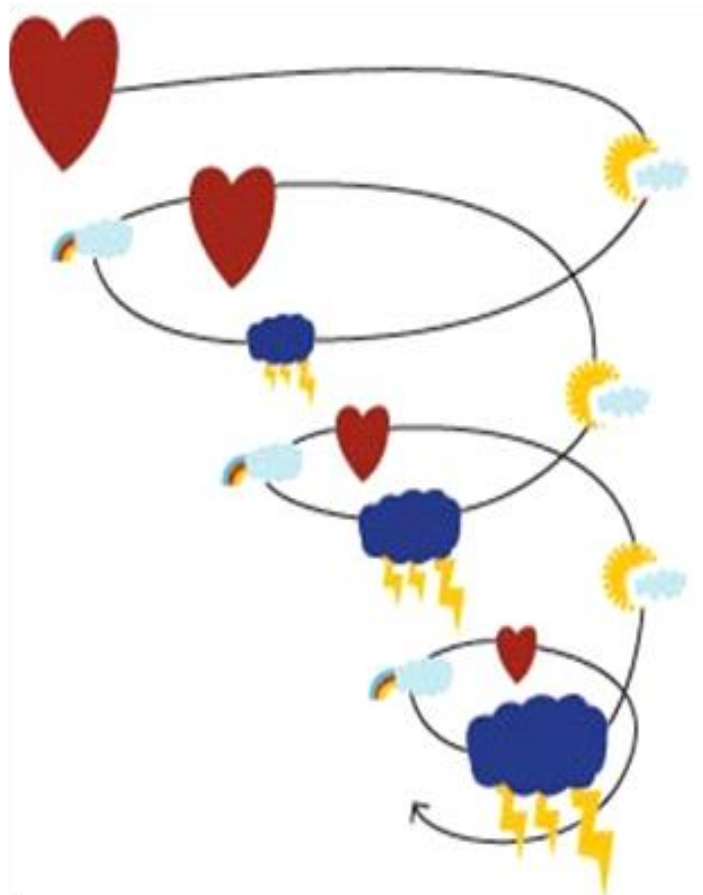
Les enfants sont TEMOINS, des cris, des coups et de l'effet de la violence sur leur maman.

Ils sont inévitablement des victimes. L'enfant vit un traumatisme

La loi de 2010. L'enfant est victime au sens juridique du terme. Il est possible de demander l'ordonnance de protection

### **Les violences conjugales**

La spirale de la violence, les cycles de la violence :  
Mieux comprendre pour mieux agir.



On peut tous agir

On est confronté à cette spirale. Le conjoint aime sa conjointe, la conjointe aime son conjoint. On vit tous des périodes de tension. L'orage 'est pas forcément des coups mais des insultes. Après l'orage, il y a l'arc en ciel. L'orage c'est l'évènement violent. On a 48 h pour faire quelque chose. Elle ne veut pas le quitter. On va lui dire, lui proposer plein de choses. Elle va déposer plainte mais 48 h elle va retourner avec lui. Elle va se culpabiliser mais lui va se victimiser et dire qu'il ne recommencera plus. Ils recommencent à s'aimer jusqu'à la prochaine phase de tension. Elle décide de le quitter. Elle a besoin en moyenne de 7 allers retours avant de la quitter. La victime se construit, elle sait ce qu'elle doit faire, jusqu'à ce qu'elle prenne sa décision.

On comprend pourquoi elle ne le quitte pas, parce qu'elle l'aime. Peur des représailles, non puisqu'elle revient.

Depuis 2016, il peut y avoir enquête individualisée des victimes de violences

### **La prise en charge des victimes de violences conjugales**

Comment accompagner les victimes

Tant au point de vue social qu'au point de vue juridique, mais aussi utiliser l'ordonnance de Protection.

Nous avons mieux compris les violences, nous pouvons mieux agir.

### **La prise de conscience**

Les violences s'opèrent dans le huis clos familial, à l'abri des regards, dans un milieu confiné.

La victime est aussi persuadée que personne ne la croira.

La victime décide d'agir, lorsque les violences ont lieu en public, devant les enfants.

On ne parle plus de femmes battues mais de violences conjugales.

### **Le départ**

C'est au conjoint violent de quitter le domicile.

Provisoire ou définitif, lui proposer de quitter le logement pour se mettre à l'abri, elle, et /ou les enfants.

Signaler ce départ aux services de police ou de gendarmerie et l'orienter dans les démarches urgentes.

Il faut l'orienter vers les services.

Si la femme a reçu des coups elle doit le faire constater par un service d'urgence et non vers son médecin référent généraliste.

Informez sa banque, son bailleur

## **La plainte**

Le dépôt de plainte :

-Où ? N'importe où vous vous trouvez auprès de la Police, gendarmerie, ou par écrit au Procureur.

-Quand ? Prescription de 3 ans. On a le temps de déposer plainte. Il faut aller aux urgences et faire constater les coups, le certificat médical est valable tout le temps durant trois ans.

-Comment ? La main courante vous signale un fait –pas d'enquête, pas de confrontation. En gendarmerie il y a des référents pour prendre les faits, le mari sera convoqué par le procureur ≠ la plainte.

-Qui doit déposer plainte?

-L'enquête avec les auditions et les confrontations.

Non-assistance à personne en danger, la violence conjugale ne peut être en cas de menace de mort

Le téléphone grand danger est relié à Europe Assistance qui géo localise la femme et dépêche les gendarmes.

Les services de gendarmerie peuvent se déplacer pour enregistrer les plaintes.

Il y a enquête, convoqué à une audience plusieurs mois après.

Aux urgences, ils ne vous donnent pas le certificat médical de suite, il faudra revenir 4 ou 5 jours après, mais le certificat est gratuit. L'interruption temporaire de travail permet de classer la violence – entre 0 et 8 j c'est une contravention jugée devant le tribunal de police – entre 8 j et 1 mois, c'est un délit (amende et prison)

Nombre de jours durant lesquels on ne peut pas faire les choses de la vie courante.

## **L'avocat**

Se faire représenter par un avocat :

- en matière civile (divorce-(avocat obligatoire) séparation) est ce que la personne mérite d'aller en prison, non)

- en matière pénale (avocat pas obligatoire) (lors d'une audience) chèque en bois – peut aller en prison

La victime a besoin d'être représentée par une personne proche pas forcément d'un avocat

Comment le choisir ? Comme vous voulez

L'avocat est utile qu'à l'audience

Ai-je le droit à des aides ? L'aide juridictionnelle si elle a moins de 1000 € de ressources mensuelles. C'est 400 €

Dès la première rencontre avec l'avocat il faut lui demander une convention d'honoraires

### **Se constituer partie civile**

Aider la victime à bien comprendre les termes du jugement :

- condamnation avec sursis simple, sursis avec mise à l'épreuve.

- emprisonnement délictuel, mandat de dépôt, sursis à sa peine...

- éloignement du conjoint violent et interdiction d'entrer en contact avec la victime. Mis parfois en centre d'hébergement.

Elle va pouvoir demander une obligation de soins, alcool, drogue, problèmes psychiatriques. L'auteur devra justifier des soins.

Elle pourra demander des dommages et intérêts.

On peut réserver ses droits et voir après quelques jours

### **Identifier les besoins**

Il est nécessaire de bien identifier les besoins et les difficultés de la victime,

- sur une éventuelle séparation,

- sur un dépôt de plainte, (pas toujours souhaité),

- à propos de ses enfants...

On a 3 ans pour déposer plainte.

### **Quelques règles en matière de divorce/séparation et l'Ordonnance de Protection.**

#### **Loi 9 juillet 2010 - l'Ordonnance de Protection**

Relative aux violences faites aux femmes, aux violences au sein du couple et leurs incidences sur les enfants.

Entrée en vigueur le 1er oct. 2010.

Lorsque les violences exercées au sein du couple, ou par un ancien conjoint, un

ancien partenaire, mettant en danger la personne qui en est victime, 1 ou plusieurs enfants, le JAF peut délivrer en urgence, une Ordonnance de Protection.

## **Loi 9 juillet 2010 l'Ordonnance de Protection**

Si le juge estime qu'au vu des éléments produits, il existe des raisons sérieuses de considérer comme vraisemblables la commission des faits de violence et le danger auquel est exposé la victime, 7 mesures peuvent être demandées et accordées:

(Il se prononce sur tout ce qui est demandé, mais seulement sur ce qui est demandé!). Il faut vraiment identifier les besoins de la victime.

☐ Interdire à l'auteur des violences d'entrer en contact avec certaines personnes désignées.

☐ Interdire à l'auteur de détenir ou de porter une arme.

☐ Statuer sur la résidence séparée des époux.

☐ Attribuer la jouissance du logement et préciser les modalités de prise en charge des frais afférents au logement. (C'est lui qui doit payer le logement, de quitter le logement s'il est titulaire du bail ou propriétaire)

☐ Se prononcer sur l'exercice de l'autorité parentale et le droit de garde comme dans le divorce. Il verra les enfants en lieu neutre.

☐ Autoriser la victime à dissimuler son domicile.

☐ Prononcer l'admission à l'Aide Juridictionnelle provisoire.

L'O.P. est valable 6 mois et elle peut être renouvelée.

La victime doit profiter de ce temps pour entamer différentes démarches :

-Divorce,

-Recherche de logement,

-Recherche de travail...

On accompagne la victime du début à la fin. Il n'y a pas de médiation dans le cas de violence conjugale.

## **Réflexions**

\* C'est une procédure civile (non pénale, la plainte n'est pas nécessaire mais fortement recommandée), prononcée par le Juge aux Affaires Familiales. Il faut déposer une demande auprès du greffe. Le délai moyen pour obtenir une OP est

de 26 jours (chiffre 2012).

\* La procédure est donc contradictoire, et le juge entend les 2 parties. C'est à la victime (la demanderesse) d'apporter tous les éléments de preuve.

\* La voie pénale permettrait à la victime de mettre en œuvre des moyens coercitifs pour corroborer ses déclarations.

Il est possible de placer l'auteur en garde à vue, puis de l'éloigner grâce au contrôle judiciaire, ou la détention provisoire jusqu'au jour de l'audience.

En situation irrégulière la femme aura un titre de séjour provisoire par

l'Ordonnance de protection

Pour des couples mariés, certains avocats préfèrent orienter les victimes directement vers un divorce.

La victime obtient une ordonnance de non-conciliation (même à date courte) plutôt qu'une ordonnance de protection.

L'Ordonnance de Protection peut comporter des mesures pénales, mesures de sécurisation de la victime.

→ interdiction d'entrer en contact avec la victime,

→ interdiction de porter une arme.

La violation de ces obligations est un délit pénal.

L'ONC ne répond que partiellement à la problématique des violences conjugales.

### **Loi 4-08-2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.**

Porte des modifications à l'Ordonnance de Protection :

-Accélération des délais pour sa délivrance.

-Son champs d'application est étendu aux violences commises sur les enfants au sein de la famille.

-La victime peut élire domicile auprès d'une personne qualifiée (Service d'Aide aux victimes par ex).

### **Pour conclure**

Des réalités sont mises en lumière :

-Le sexisme ambiant et banalisé favorise les rapports de domination.

-La stratégie de l'agresseur vaut pour toutes les formes de violences.

-Les impacts sanitaires, sociaux, économiques des violences sont considérables.

-Il convient de sensibiliser, de former et d'informer pour briser l'engrenage des violences.

-Il convient de casser les préjugés.

## **THEMES JE 2016**

- 01 - L'alcool et la protection des enfants, rôle de Vie Libre.
- 02 - L'entourage
- 03 - L'alcool comment l'affronter lors des fêtes, réunions familiales ou entre copains - Cacher ou révéler son passé de malade alcoolique - Savoir dire non
- 04 - Comment envisager l'abstinence à long terme et aussi pour les nouveaux et la réduction des risques ?
- 05 - Nécessité d'un accompagnement à la sortie des soins
- 06 - Bénévole, comment faire face à l'échec (rechute d'un malade suivi) ? Peut-on laisser tomber un malade ?
- 07 - L'alcool au travail
- 08 - Abstinence, mécanisme de compensation, risques de nouvelles addictions.
- 09 - 0 alcool pas facile pour les jeunes
- 10 - La réalcoolisation ne doit pas être vécue comme un échec

## **THEME 01 – L'ALCOOL ET LA PROTECTION DE L'ENFANCE – ROLE DE VIE LIBRE**

9 personnes – 2 animateurs (José Aguilar – Patrick Lion) – 7 sections représentées

Pour répondre à notre thématique de groupe, nous avons soumis 5 questions auxquelles nous avons répondu

*Question 1 – Quel est le regard des professionnels de la Protection de l'Enfance par rapport à la maladie alcoolique ?*

Le plus souvent, la maladie alcoolique est méconnue et mal comprise par les professionnels. Cette méconnaissance les pousse à voir cette maladie comme incurable et donc sans solution. Cela les amène à mettre en place des mesures de protection pour l'enfant.

*Question 2 – A quel moment, la Protection de l'Enfance intervient et quels sont les risques encourus par les parents malades ?*

La Protection de l'Enfance intervient dès qu'une situation inquiétante est signalée. Si la maladie est présente et qu'il n'y a pas de signalement, la Protection de l'Enfance n'intervient pas. Le signalement peut être fait par tous les moyens mis à disposition – Tél 119 Allo Enfance maltraitée – de façon anonyme, enfant, famille, gendarmerie, école. Vie Libre peut organiser en amont un message de prévention.

*Question 3 – Jusqu'où le Mouvement Vie Libre peut-il aller dans le travail avec la Protection de l'Enfance ?*

Vie Libre peut apporter une aide tant physique que morale. Il peut conseiller les parents malades, les accompagner vers les soins appropriés à leur situation.

Vie Libre n'est pas médecin ni psychologue mais peut conseiller, soutenir, guider et aider.

Il peut accompagner les parents vers des professionnels pour témoigner de leur implication dans les soins et réinsertion dans la vie sociale.

*Question 4 – Comment organiser un travail entre Vie Libre et la Protection de l'Enfance ? Quels bénéfices pour les parents malades ?*

Faire reconnaître Vie Libre comme un partenaire de travail pour les professionnels de la protection de l'enfance, pour le bien-être des familles.

Faire des actions de sensibilisation auprès des enfants dans les foyers d'accueil pour leur expliquer les dangers de l'alcool.

Intervenir auprès des juges dans le cas de placements judiciaires pour témoigner de l'évolution du parent malade.

*Question 5 – Présentation succincte de l'Université Populaire de Parents. Comment utiliser cet outil par Vie Libre pour les parents malades ?*

L'Université Populaire de Parents est un groupe de parents qui ont connu de près ou de loin la protection de l'enfance. Ils travaillent sur le thème : le rôle, les ressources, les savoirs ; les savoir-faire des parents accompagnés en protection de l'enfance sont-ils suffisamment reconnus ?

Ils interviennent dans les centres de formation des travailleurs sociaux afin de changer la représentation qu'ils ont des parents.

Créer un partenariat très étroit entre l'Université Populaire de Parents et Vie Libre afin de croiser leur savoir d'expérience.

La Protection de l'Enfance n'est pas là pour enlever les enfants mais pour soutenir la famille afin de ramener un climat rassurant et resserrer les liens familiaux

Documents : <http://www.horslarue.org/dossiers-thematiques/protection-de-l'enfance-en-france.html>

<http://www.cairm-info/revue-le-carnet-psy-2001-1-page> 33 htm

## **THEME N°02 - L'ENTOURAGE**

Intervenant : Alain Girardot - 20 femmes sur 23

- Beaucoup d'accompagnantes
- Beaucoup ont fait le choix de l'abstinence pour aider leur conjoint
- Motivations diverses : Personnes accompagnantes
  - Quelques buveurs guéris
  - Personne appartenant à Vie Libre cherchant à comprendre pour mieux aider la famille
  - Personne extérieure qui a découvert le problème
- Similitude de la situation entre le malade (dépendant) et le conjoint (co-dépendant)

Le co-dépendant : phases par lesquelles il passe :

- Dénî
- Décalage et repli par rapport à la société
- Perte d'identité
- Frustration affective
- Culpabilité
- Enfermement psychologique lié à la honte
- Ambivalence : entre haine et amour

Retour à la maison :

- Pour la famille : elle doit être informée pour se préparer au retour d'un être normal !!! Savoir redonner sa confiance.
- Pour le malade : savoir accepter de ne pas retrouver tout de suite la confiance « il a tellement menti !!! »
  - Ne pas vouloir reprendre trop vite sa place

Dans tous les cas : dépendants et co-dépendants ne peuvent s'en sortir seuls !

Actions possibles : l'association doit avoir une présence sur le terrain pour faire bouger les choses.

Faire changer la mentalité des gens face au produit

- Discussions :
  1. Définition sur - Le malade alcoolique
    - L'alcoolique
    - L'alcool

L'alcool étant une étiquette péjorative, le terme de malade de l'alcool est plus approprié car porteur d'un message d'espoir.
  2. Difficultés pour le malade « d'avouer » aux copains qu'il ne boit plus. Face à la pression culturelle et sociale (Lobbying – Festivités)
  3. Discussions sur la nécessité d'utiliser des béquilles : médicaments – thérapie qui ne doivent pas se poursuivre dans la durée.
  4. Apprendre – Savoir dire non sans se justifier « Non merci ! » C'est un choix de Vie.

Pour le malade et le conjoint, il est important de comprendre que c'est alcool tolérance 0

Seule l'abstinence totale et définitive est l'instrument de la liberté

**THEME 03 – Groupe 1 - L'alcool comment l'affronter lors des fêtes, réunions familiales ou entre copains ? Cacher ou révéler son passé de malade alcoolique ? Savoir dire non.**

Intervenant Daniel Pruvot – 19 BG – 1 AV – 3 S

Après les soins comment affronter l'alcool dans les différentes situations ?

Dans notre société, la fête est difficilement concevable sans alcool pour la plupart des personnes.

De l'avis général, il vaut mieux en parler de façon claire et nette puisqu'à un moment donné nous serons forcément acculés par nos mensonges, sans pour autant raconter nos vies à tout le monde.

Pour nous abstinents, en parler c'est nous protéger et s'affirmer comme tels. L'avantage d'en parler c'est aussi nous préserver des futures sollicitations.

Nous ressentons une fierté de pouvoir dire que l'on est abstinent, même si au début il peut être difficile de révéler son passé de malade alcoolique.

La parole peut être salvatrice pour beaucoup de personnes surtout en début de cheminement. Elle permet d'ouvrir le dialogue et peut laisser la place aux questions des autres.

A nous d'accepter d'y répondre ou pas.

Aujourd'hui même si le sujet est un peu moins tabou, les abstinents sont encore parfois trop mis de côté.

La révélation de notre passé peut entraîner un certain nombre de réactions et de comportements. Déjà au sein des familles il est parfois difficile de regagner leur confiance. Pour certains de nos proches, notre parcours les met face à leurs propres problématiques.

Pour nous le rôle de l'association a été déterminant. Nos passés communs mais en même temps si différents nous permettent d'échanger et de parler de nos problématiques personnelles.

Les réunions peuvent souvent apporter des réponses à beaucoup de nos questions et nous aident à affronter beaucoup de situations.

Passé le sentiment de soulagement d'avoir parlé, chaque histoire nous donne des clés, des réponses qui nous permettent de nous sentir plus forts face à différents évènements.

C'est souvent ensemble qu'on a appris à dire non.

Aujourd'hui, nous prenons plaisir à dire non sans aucune honte. Nos craintes s'estompent peu.

Même si certaines situations se révèlent encore parfois délicates, dire non c'est s'affirmer, nous assumer et assumer notre passé.

### **THEME 3 groupe 2 :**

Intervenant Yves Mouchet dit la Mouche -16 malades – 8 sympathisants

On doit affronter l'alcool lors de fêtes ou tout autre évènement familial, professionnel...

Toutes les occasions sont bonnes pour boire un coup... d'alcool.

Pour éviter toute éventuelle catastrophe, nous devons nous protéger, nous prémunir.

Il est primordial d'être aidé, d'être soutenu par notre entourage. Et quand on est seul, ce n'est pas toujours évident.

Il faut être fort, très fort moralement et psychologiquement dans notre abstinence.

Ne perdons pas le cap fixé qui est cette vigilance absolue au quotidien. Ne pas se laisser influencer.

La haine de l'alcool, c'est encore de l'attachement. Nous ne devons pas rester dans le combat, il faut arriver à l'indifférence. Mais une vigilance épanouie, c'est une seconde vie.

Nous gardons notre dignité après la maladie d'alcoolisme.

**ARRETER L'ALCOOL, CE N'EST PAS ARRETER DE VIVRE !!!**

Surtout ne perdons pas de vue les graves problèmes liés à la maladie.

Dans la rue nous redressons la tête. Nous avons une autre posture, un tout autre comportement. Nous sourions à la vie.

Dire non à l'alcool c'est également ne pas hésiter à en parler autour de soi régulièrement. Ne pas se voiler la face. Etre direct, inutile de se justifier.

Savoir prendre du recul.

Maintenant on peut très bien s'amuser, s'éclater sans ce poison.

**SANS ALCOOL, LA FETE EST VRAIMENT PLUS FOLLE !!!**

Nous retrouvons notre place dans la société, dans cette vie sociale et festive et tout cela en totale liberté. **Libre de dire non !!!**

#### **THEME 04 – COMMENT ENVISAGER L'ABSTINENCE A LONG TERME ET AUSSI POUR LES NOUVEAUX ET LA REDUCTION DES RISQUES ?**

Intervenant Lucien POSTEL – 14 pers –

Pour nous, l'abstinence est envisagée :

- sans béquille pharmaceutique (ex Baclofène, Selincro).
- La présence de l'entourage en tant que soutien s'il y a compréhension de la maladie ;
- la continuité du travail sur soi reste une priorité

La vigilance et les situations à risques sont à éviter dans les débuts de cette abstinence qui s'impose, rompre la solitude et dialoguer, la continuité de participer aux groupes de paroles de l'association sont autant d'atouts qui

mèneront l'acteur de cette démarche vers une **abstinence heureuse** si chère à Vie Libre.

La réduction des risques a été un moment de compréhension mutuelle de ce qu'était la réduction des risques.

Réduire le risque pour le malade, c'est une vigilance de tous les instants aux différents niveaux :

- ✓ social : ex remplir le vide des journées où rien ne se projette – rompre la solitude et l'isolement, etc...
- ✓ physique : retrouver une alimentation normale – pratiquer dans la mesure du possible une activité physique (marche). Ce sont des bases
- ✓ psychiques ; parler de ses difficultés à affronter telle ou telle situation qui pourrait fragiliser.
- ✓ La liste est longue t le temps nous manque.

Conclusion :

L'échange et le partage sont les maîtres mots de ce moment très enrichissant.

## **THEME 05 – NECESSITE D'UN ACCOMPAGNEMENT A LA SORTIE DES SOINS**

Intervenant Gildas ETOURNEAU – 15 pers

### **1 – Qu'est-ce qu'un accompagnant ?**

C'est une personne qui est à l'écoute, elle essaie de comprendre l'autre.

« ACCOMPAGNER » c'est un partage entre « l'aidant » et « l'aidé ».

C'est &galement celui qui amène l'autre à une prise de conscience vers un autre chemin possible.

Il amène également un message d'espoir pour envisager une vie sereine

Sans oublier l'entourage de l'aider.

## **2 Définir son rôle**

Il est à l'écoute, peut évaluer la situation. Il permet à l'aider de prendre position pour arriver aussi à être acteur en utilisant le « JE » également

De susciter l'intérêt de prendre en charge sa propre maladie en lui donnant toutes les informations sur sa maladie

D'utiliser cet espace de liberté qui lui est offert pour respecter la confidentialité, susciter sa confiance et la bienveillance

## **3 – Posture « comment s'y prendre pour accompagner » ?**

- ✓ Inspirer la confiance
- ✓ Ecoute bienveillante
- ✓ Transmettre son savoir
- ✓ Partager son expérience
- ✓ S'enrichir de celle des autres

Le fait d'être accompagnant a des répercussions positives dans notre quotidien.

## **4 – Les difficultés**

Il faut qu'il soit conscient de ses propres limites pour ne pas se mettre en situation d'échec

Etre conscient de la notion d'épuisement pour y faire attention en se respectant soi-même

La congruence c'est être bien en accord avec soi-même.

Une des difficultés peut être aussi d'établir un lien de confiance avec l'entourage.

Une autre peut être de savoir poser des limites en disant STOP

## **5 – les outils**

Parmi la palette des outils à notre disposition, on en a plusieurs qui sont : CMP – ELSA – CSAPA qui lui servent de relais pour ne pas se substituer au rôle des soignants.

Avoir connaissance des autres mouvements d'entraide.

Dans la mesure du possible, savoir échanger entre accompagnants pour enrichir la communication, partager nos expériences entre nous accompagnants, partager notre savoir-faire pour enrichir notre savoir-être.

### **THEME 06-1 – BENEVOLE, COMMENT FAIRE FACE A L'ECHEC (rechute d'un malade suivi) ? PEUT-ON LAISSER TOMBER UN MALADE ?**

Animateur Gardette Claude -18 participants de 8 mois à 25 ans d'abstinence avec des sympathisants et A.V.

Comment aborder une rechute ; surtout ne pas pénaliser le malade et lui faire comprendre que cette rechute peut lui apporter d'autres outils et démontrer qu'il était mieux dans sa période sans alcool.

Bien que le corps médical dise que l'on peut passer par une abstinence modérée, il vaut mieux être clair dès le départ et lui dire de passer par une abstinence totale et heureuse, pour se donner toutes les chances d'éviter la rechute.

Peut-on lâcher prise : oui dans certains cas mais laisser une porte ouverte et le cas échéant diriger le malade vers une autre personne et lui proposer d'autres centres d'intérêts, loisirs, sports, lectures etc...

Pour le malade qui fait le premier pas vers l'association, l'accompagner éventuellement chez le médecin, sans jugement et être à son écoute. Avant son départ en soins l'inciter à venir aux réunions et à nos différents loisirs et s'il le désire de lui rendre visite à domicile. Ce qui peut être aussi une aide pour la famille.

Pour un nouveau malade ou une rechute qui ne répond pas à nos appels téléphoniques et ne vient plus aux réunions. On peut considérer qu'il n'est pas prêt à se soigner.

Conclusion :

Le bénévole doit avoir beaucoup de patience de compréhension, d'espoir de franchise et d'abnégation et surtout continuer à militer.

## **THEME 06 – 02 –**

Intervenant Christine TISSOT – 5 femmes BG – 2 AV – 6 hommes BG

Notre constat sur le terme « échec » ressenti par le malade et l'entourage, nous bénévoles le percevons comme un sentiment d'impuissance, de déception, de frustration et de découragement.

Cette situation de rechute ne doit pas nous permettre d'avoir un jugement, malgré les attentes et reproches souvent pressantes et insistantes de l'entourage.

Un militant ne doit pas se mettre en danger afin de pouvoir rester un accompagnant aidant et constructif.

Nous avons un besoin impératif de partager nos doutes et nos difficultés. Nous rappelons l'obligation d'agir en binômes afin de se préserver.

Nous devons accepter le rythme du malade et en conséquence la réalcoolisation ou la rechute ne seront plus considérées comme un échec mais comme une étape dans le parcours de soin. Comme chaque parcours est différent, nous ne pouvons nous empêcher de nous questionner sur nos éventuelles erreurs ou maladresses. Si tel était le cas, nous devons les accepter avec humilité en se rappelant nos vécus, ne pas perdre courage en puisant notre force, dans notre expérience commune.

Dans certains cas difficiles, il peut être nécessaire de prendre du recul si le malade s'avère devenir nocif envers le bénévole et le groupe.

Même si la tentation de fermer la porte au malade est forte, nous n'avons pas le droit de l'exclure mais de lui faire comprendre et accepter qu'il puisse revenir dans de meilleures dispositions.

Serions-nous là si on nous avait laissé tomber...

## **THEME 07 – L'ALCOOL AU TRAVAIL**

Intervenant : Thierry MASUYER -

1 - L'alcoolisation au travail est due souvent au stress et la pression qui contribuent à la consommation et à la dépendance ce qui entraîne un absentéisme important et des accidents du travail dus à l'alcool.

2 - L'incompréhension de l'application du Code du Travail interdisant la consommation d'alcool en entreprise et pourquoi la tolérance de certaines boissons (vin ; bière)

3 – Dans les entreprises ne peut-on pas plus sensibiliser le CHSCT en relation avec le Médecin du Travail et le Directeur des Ressources Humaines plutôt que de sanctionner le malade. Ce n'est pas une solution de guérison mais au contraire l'obligation de soins du salarié.

4 – Pour quel motif les petites entreprises – 20 salariés ne peuvent-elles pas avoir la possibilité d'un règlement intérieur. Dans une petite ou une grande entreprise, l'alcool est toujours présent. Rappelons que la consommation d'alcool touche toutes les classes sociales de l'entreprise et personne n'est à l'abri.

L'employeur a l'obligation de ne pas laisser entrer un employé en état d'ivresse. Il doit fournir de l'eau potable et fraîche à son personnel.

Dans les petites entreprises, les lois ne sont pas appliquées

Le National ne pourrait-il pas faire des formations pour les militants en entreprise.

## **THEME 08-ABSTINENCE, MECANISME DE COMPENSATION, RISQUES DE NOUVELLES ADDICTIONS**

La dépendance :

Toutes les dépendances qu'elles soient solitaires ou en groupe conduisent inévitablement à l'isolement.

C'est la répétition de comportements qui au début apportent du plaisir, ensuite sont utilisés pour cacher un mal-être et enfin aboutir à une nécessité pour fonctionner et conduire hélas à une souffrance.

Un évènement quel qu'il soit peut décider le malade à entreprendre une démarche de soins. Celle-ci démarre par un sevrage.

#### Le sevrage :

Il se décompose en deux grandes phases

1/ Le sevrage physique qui dure entre dix et quinze jours

2/ Le sevrage psychologique dont la durée varie énormément d'une personne à l'autre. Pendant cette période le malade est abstinent et il peut être victime d'une autre dépendance, dite de compensation, par exemple en remplaçant un produit illicite par l'alcool. En voulant se reconstruire et compenser le vide laissé par l'arrêt du produit ou du comportement, diverses occupations anodines et plaisantes peuvent à l'excès amener à une nouvelle dépendance et souffrance ; voire jusqu'à la rechute.

Le tout nouveau *malade guéri* devra faire attention à ne pas se jeter à corps perdu sur d'autres produits : nourriture, sucre, chocolat ou autres et/ou aussi dans des activités : travail, sport, vie associative, même Vie Libre. Il ne doit pas se surinvestir car il se sentira prisonnier et il souffrira à nouveau.

#### Conclusion :

La compensation est un mécanisme aussi compliqué que celui qui nous a amené à la dépendance. Le tout est basé sur l'excès ou non de produits et/ou de comportements

La compensation servant à combler un vide, nous devons rester vigilants à ne pas dépasser la dose prescrite (variable suivant les personnes). Nous autres, anciens dépendants qui avons été excessifs sur beaucoup de points, devons être proches les uns des autres pour éviter d'autres souffrances. Dans l'abstinence heureuse ne nous laissons pas aller à un excès d'émotions et/ou d'affection qui peuvent nous entraîner à nouveau vers les chaînes de la dépendance.

## **THEME 09 – ZERO ALCOOL POUR LES JEUNES**

Intervenant Michel SOLLIER - 20 pers dont 12 buveurs guéris, 4 sympathisants et 4 abstinents volontaires et Aline 23 ans et Olivia 14 ans

Le choix du thème concernait principalement des parents et des grand- parents, qui ont ce choix par instinct de protection.

Le o alcool n'est pas possible à interdire, car l'interdiction a un effet contraire sur l'ado. Pourquoi :

Difficile pour un jeune de refuser l'alcool car il subit la pression de ses pairs.

Maintenant les jeunes prévoient leurs alcoolisations, les organisent et les planifient. Exemple : soirées foot entre potes. Leur dépendance psychologique se manifeste dès le début de la semaine, pour préparer es cuites du week-end.

Nous avons insisté sur ce phénomène de dépendance psychologique des jeunes qui peut amener à une deuxième dépendance, tabac, cannabis, cachet.... On assiste à un changement de mode de consommation, dont le but à présent est de se saouler le plus rapidement possible, le binge drinking, autrement dit la biture express. Les rassemblements tels que festival de musique, les défis via les réseaux sociaux, amènent des jeunes de plus en plus jeunes à consommer.

Après discussion, le groupe suggère :

- de maintenir le dialogue avec les jeunes,
- prévenir des dangers de l'alcool entourés de professionnels et personnes ayant connu le problème (associations).

Nous voulons faire comprendre à l'adolescent que dans sa quête de liberté, il s'emprisonne avec ces alcoolisations régulières et excessives.

Les jeunes sont les proies des lobbies alcooliers, qui à grand coup de publicité et d'ingéniosité à trouver des produits toujours plus attirants ; pour en faire de futurs grands consommateurs.

Exemple : concert Ricard live music

Actuellement, nous avons remarqué que certains jeunes poly addicts suite à une obligation de justice se retrouvent en centre de soins mais sans conviction de devenir abstinents.

Trop jeunes pour alcool 0, trop jeune pour l'acceptation du danger de devenir malade alcoolique, trop jeune pour vouloir se soigner.

De buveurs à risque, certains deviendront malades alcooliques, d'autres non. Notre devoir de Vie Librien est de les accompagner et de les écouter sur le long terme

## **THEME 10 - LA REALCOOLISATION NE DOIT PAS ETRE VECUE COMME UN ECHEC**

Intervenant Philippe JOUVE -10 malades guéris 1 Abstinente volontaire - 3 Sympathisantes -1 Malade

La ré-alcoolisation fait partie du processus qui amène le malade vers la rechute.

Rappelons simplement ce processus qui se découpe en 3 temps.

1°) L'incident de parcours : est la consommation ponctuelle du produit et tout redevient « normal ».

2°) La ré-alcoolisation : est sur du moyen terme. La consommation du produit est « gérée ». Elle se déroule sur du moyen terme.

3°) La rechute : est sur du long terme et le malade retombe dans la maladie.

Aux étapes de la ré-alcoolisation et de la rechute, le déni est identique à celui de la maladie.

La ré-alcoolisation est considérée, au départ comme un échec. En effet il y a rupture du contrat moral avec soi-même ; Toutefois , avec du recul , on s'aperçoit, au fil de son abstinence, que la ré-alcoolisation est une façon de faire découvrir au malade qu'il n'avait pas tout compris dans la maladie et de ce fait il peut prendre des dispositions pour aller vers la guérison et rester dans son abstinence totale.

Rappelons aussi que les dénis de la ré-alcoolisation et de la rechute sont les mêmes que celui de la maladie.

Dans ce contexte, l'information donnée sur ce sujet par Vie Libre, peut-être d'un grand secours pour chacun d'entre nous et permettre ainsi de mieux appréhender ce processus et de déculpabiliser le malade.

SI TU NE VIENS PAS A VIE LIBRE, VIE LIBRE VIENDRA A TOI

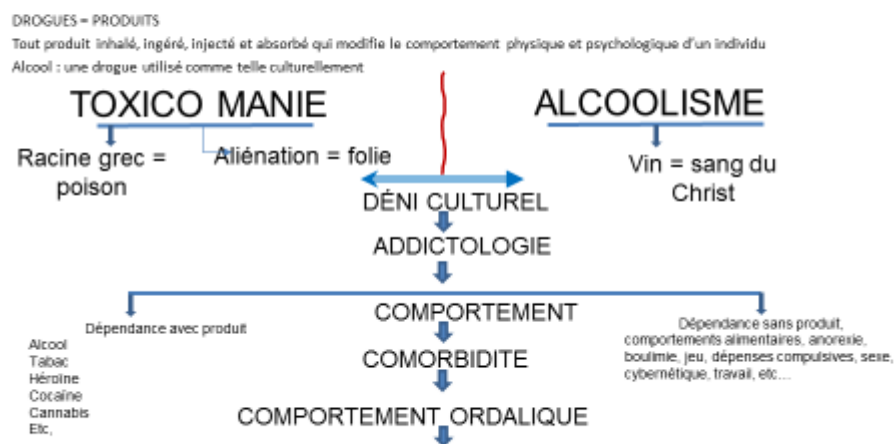
## Conférence de Michel KAIRO psycho addictologue à la Clinique des Portes du Sud à VENISSIEUX

Je suis Michel KAIRO, intervenant en addictologie à la Clinique des Portes du Sud à Vénissieux et j'ai travaillé pendant 20 ans à l'Hôpital de l'Arbresle spécialisé en addictologie. J'interviens de temps en temps à la Clinique les Bruyères à Létra.

J'ai un passé particulier, je me suis professionnalisé en ayant eu des problèmes d'alcool et de toxicomanie.

Je me suis fait soigner il y a longtemps à Létra et un passage à Vie Libre. Je me suis professionnalisé

### APPROCHE CULTURELLE DES DROGUES



1

Au niveau de l'approche culturelle des drogues, on entend souvent dire que l'idéal serait un monde sans drogue. Il faut s'enlever cela de la tête car les drogues sont à l'origine des civilisations culturelles. Du temps de la préhistoire, où l'homme vit dans un système tribal, un système social.

Les anthropologues ont dit que les drogues étaient à l'origine des religions.

Les drogues ont deux fonctions sociales essentielles, la première c'est la capacité qu'à un produit à réunir, à rassembler les gens. On voit bien ça avec les Indiens d'Amérique du Nord. Ces gens-là utilisaient le chanvre pour se réunir, se rassembler. On voit bien ça chez nous en France avec l'alcool pour se réunir pour les fêtes. Si on fait de la politique, on fait un vin d'honneur, une réunion c'est pareil. La deuxième fonction d'une drogue c'est la communication avec le sacré. Là aussi on va retrouver les indiens avec le chanvre qui va permettre de dialoguer avec les morts, avec les dieux. On va retrouver en Afrique Centrale les

produits hallucinogènes pour communiquer avec les morts. Chez nous, notre drogue culturelle va être l'alcool. Au travers de l'alcool, on va retrouver la symbolique du vin qui est associé au sang du Christ. On voit bien le côté religieux par rapport à ça.

Il faut bien comprendre que sur notre planète il y a plusieurs continents et même s'il y a des dizaines de pays dans chaque continent il n'en reste pas moins que même si les cultures sont différentes, que les drogues sont différentes, on va toujours trouver des drogues culturelles qui ont les mêmes fonctions sociales.

Quand on parle de drogue on dit toujours que c'est un produit uniquement pour séparer la notion de philosophie. Marx disait que la religion c'était l'opium du peuple. C'est une notion philosophique. Quand on est dans le médical, on rappelle que c'est un produit, pas n'importe quel produit qui peut être inhalé, ingéré, injecté, absorbé, qui modifie le comportement physique et psychologique de l'individu. C'est ça une drogue. Lorsqu'on admet cette définition, on s'aperçoit que le champ de drogue est quelque chose de très très large. Quand on découvre à la télévision ou par les médias, on parle d'héroïne, de cocaïne, de cannabis et puis on s'arrête là. Non, si une drogue c'est tout produit qui modifie le comportement psychologique, le tabac est considéré comme une drogue, l'alcool est considéré comme une drogue. Quand je consomme de l'alcool, mon comportement physique et psychologique est modifié mais on peut trouver certains médicaments comme les anxiolytiques, les psychotropes qui peuvent être aussi considérés comme des drogues. On peut trouver aussi pourquoi pas le sucre, ça modifie aussi le comportement physique et psychologique. Le champ des drogues est quelque chose au plus vaste, au plus large qu'on pourrait le penser.

On a tendance à réduire la drogue à la loi du 31 12 1970 c'est-à-dire sur l'aspect licite et illicite. Il faut bien comprendre une chose c'est que suite à la demande de Simone Weil et suite au rapport Pelletier qui va faire la démonstration à cette époque là que si la loi du 31 12 1970 est considérée comme dépassée, il y a eu un certain nombre d'amendements depuis 46 ans, il n'en reste pas moins qu'au départ, Pelletier s'est attaché à dire qu'une drogue était culturelle que les gens qui prenaient une drogue culturelle recevaient une éducation à la consommation de cette drogue. Cette éducation permettait effectivement de gérer cette drogue or il fait la démonstration avec les Indiens car les colons vont apporter une drogue non culturelle qui est l'alcool. Du fait qu'ils ne sont pas éduqués sur sa consommation, ils vont en payer les conséquences. En s'appuyant là-dessus, Pelletier va dire que lorsqu'on reçoit une éducation culturelle à la consommation d'une drogue on est sensé pouvoir la gérer. Cette éducation culturelle pour l'alcool nous l'avons aussi.

Cette éducation culturelle commence très très jeune. Elle commence au baptême ce n'est pas le curé qui vous fait boire mais pendant la fête il y a toujours un petit malin qui va mettre une cuillère dans la bouche du bébé avec du champagne ou tremper le doigt dans le champagne et le mettre dans la bouche du bébé. Rassurez-vous ce n'est pas ce qui en fera un alcoolique. Cela montre bien l'attachement qu'on a à l'alcool. Le champagne est considéré comme un vin, le vin est considéré comme le sang du Christ, on met le bébé en communion avec le Christ, c'est comme ça qu'on soit croyant ou pas croyant. Notre culture coule dans nos veines, on a des rituels comme ça qui ressortent constamment.

Au siècle dernier il y avait des traditions plus brutales . Aujourd'hui le côté sanitaire est intervenu mais la tradition de la cuillère de champagne a la peau dure. Les enfants grandissent et vers l'âge de 6-7 ans si vous lui demandez qu'est ce qu'un adulte. Un adulte c'est quelqu'un qui a le droit de fumer, de boire de l'alcool, de coucher avec une fille ou un garçon. Il le définit en fonction des interdits Les enfants sont là pour braver les interdits. Ils vont affirmer leur caractère, ils vont piquer une cigarette et la fumer en cachette quitte à être malade comme un chien, vider les fonds de verre quand tout le monde s'amuse pour expérimenter l'ivresse, jouer au docteur pour découvrir l'anatomie, c'est comme ça cela fait partie de la vie. Ensuite les enfants grandissent, deviennent pré ados. Lorsqu'ils sont pré ados, il y a une quarantaine d'années il y avait des apprentissages qui commençaient à l'âge de 13 ans et à 13 ans on est encore un enfant on n'est pas encore tout à fait un ado mais il n'en reste pas moins que ces enfants étaient liés au monde du travail, plus des enfants comme les autres. Pour prouver qu'ils n'étaient pas des enfants comme les autres on allait leur donner du vin avec de l'eau ou exceptionnellement du vin le dimanche. Ensuite il y avait l'armée, celui qui buvait le plus, celui qui avait la plus grosse... Vous voyez autant de clichés, un esprit un peu sadique. Ensuite on était majeur, on avait le droit de boire. Vous voyez autant de clichés qui font que dans notre culture, les hommes vont tirer leur virilité en fonction de boire. C'est une problématique qui va entraîner une dépendance. Lorsqu'on propose à un malade de renoncer à l'alcool, il y a une petite lumière qui clignote dans sa tête qui lui rappelle que dans cette société que si on ne boit pas d'alcool, on n'est pas un homme comme les autres. Il va ressentir un sentiment de castration, c'est comme si on lui coupait...

Les femmes n'échappent pas à cette règle, dans notre culture la femme n'est pas meilleure que dans les autres cultures. Dans notre culture judéo chrétienne, la femme est représentée par Marie, elle est vierge alors ce n'est pas gagné. Dès l'instant où la femme est représentée par Marie, la mère, elle représente la moindre faiblesse. La société va se charger de la culpabiliser encore plus. Mais il n'y a pas que des mauvaises choses dans ces scènes culturelles on va rejoindre celle du Christ où il partage le pain ; il partage le vin qui est repris par la laïcité.

On introduit la notion de partage. Certes on a le droit de boire de l'alcool mais jamais seul. Ce jamais seul est censé nous mettre à l'abri de l'addiction. On a eu observé dans toutes les tribus, dans toute la planète on va retrouver la même problématique. C'est-à-dire à un moment donné, on a le droit de consommer de l'alcool ou des drogues si elles sont culturelles mais jamais seul.

Je dis souvent aux jeunes si vous voyez un vieux western, un vieux cowboy vous ne l'avez jamais vu qu'il fumait tout seul sur son cheval. Ca n'existe pas. Lorsqu'il y a drogue culturelle il y a cadre culturel et ce cadre culturel est censé nous préserver de l'addiction.

Les lois sanitaires remontent à nos ancêtres, vous savez si vous allez en Afrique ou en Asie, lorsqu'une drogue culturelle était trop dangereuse, il y avait quelqu'un qui allait se sacrifier et consommer cette drogue pour entrer en communion avec Dieu et avec les morts. Cela voulait dire qu'il n'y avait qu'un seul alcoolique ou qu'un seul toxicomane, c'était le sorcier. Il y avait déjà une protection sociale dans l'usage des drogues

La dangerosité des drogues ce n'est pas quelque chose qui appartient à l'actualité mais quelque chose qui est connu depuis des centaines et des centaines d'années.

Cette notion de partage est effectivement sensée de nous mettre à l'abri lorsqu'on va consommer tout seul, prendre l'habitude de consommer tout seul ça va être synonyme d'une dépendance, d'un marqueur de dépendance. On sort le produit de son cadre culturel.

Je dis comme exemple aux malades : si vous prenez quelqu'un qui a 21-22 ans et que tous les soirs quand il rentre du travail, il prend l'habitude avec sa femme de prendre un bon whisky et à table il boit 2 verres de vin et il fait ça tous les jours ça ne fait pas de lui un alcoolique. Cela fait de lui un buveur toxique. C'est quelqu'un qui boit trop et cela représente 25 % de la population. Ce sont des gens qui vivent dans l'excès. Quand on est dans l'excès il y a un moment donné où on en paye les conséquences. Au bout de vingt, vingt cinq ans cela fait beaucoup de tonnes de pinard, de whyski. Ce type-là va faire des décompensations qui sont liées à sa suralcoolisation. On peut trouver de l'hypertension, il peut faire un infarctus ; il va se retrouver à Neuro cardio. Sur 100 personnes qui ont fait des infarctus, on trouve 10 malades alcooliques, les 90 autres ne le sont pas, par contre on rencontre rarement des buveurs d'eau et des mangeurs de salade. Ce sont des gens qui vivent dans, l'excès et à moyen terme ou à long terme, on paye l'addiction. Par contre il a un voisin qui tous les soirs boit le même verre de whyski et qui boit le même vin, même degré, même

marque, mais lui ne boit même pas les 2 verres de vin, donc le voisin il boit moins mais le voisin son verre de whyski il le boit seul et il le boit le soir avant de se coucher c'est son anxyolitique, son somnifère il va être dépendant car son corps va métaboliser la molécule. A un moment il va en boire deux. Etant donné que pour avoir les mêmes effets il va être obligé d'augmenter les doses. Le corps va s'habituer aux deux verres de whyski qui ne feront plus l'effet d'anxyolitique, il va en boire un troisième pour avoir les mêmes effets. Ce type-là au bout de 3 ans, 5 ans, il peut se retrouver à culbuter une bouteille de whyski tous les soirs alors que l'autre qui est dans sa mauvaise habitude va être capable de gérer sa mauvaise habitude

Souvent à tort on essaye de ramener à la dépendance à la quantité. Non on parle de quantité d'alcool, de quantité de cannabis, de quantité de n'importe quelle drogue, la quantité est toujours la conséquence de la dépendance. Lorsqu'on est dépendant de quelque chose effectivement une maladie nous vient et il faut chercher le lien qu'on entretient avec le produit. Pour ce qui est de l'alcool c'est quelqu'un qui va sortir le produit alcool de son contexte culturel pour se le réapproprier comme médicament afin d'atténuer les souffrances qui sont perçues

Quand on a fait cette introduction on parle de toxicomanie. Toxicomanie, si on fait l'épidémiologie du mot et qu'on s'intéresse aux toxicos, le toxico dans la Grèce Antique c'est l'embout des flèches empoisonnées souvent avec du curare, soit pour tuer l'ennemi, soit pour tuer du gibier tout simplement. Cela existe encore en Afrique Centrale.

Si on ajoute le mot « manie » c'est l'aliénation, la folie. Quand on parle de toxicomanie, de toxicomane cela laisse entendre dire sur quelqu'un qui serait toxicomane, il aurait la maladie de s'empoisonner. Cela n'a aucune notion scientifique, c'est pour vous dire qu'au travers des mots qu'on utilise, on nous éduque très tôt à un rejet des toxicomanes.

Par contre l'alcool on va le mettre à part, pourquoi ? Si on parle d'alcool et si on le mettait dans le champ de la toxicomanie cela voudrait dire que l'alcool qui est symbolisé par le vin, par le sang du Christ serait un poison pour le corps. Dans notre société ce n'est pas recevable donc on va faire un dictionnaire qui concerne la toxicomanie et un dictionnaire qui concerne l'alcoologie.

Bien sûr, c'est un déni culturel qui perdure même s'il y a des choses qui évoluent d'autres résistent encore. Malgré tout si des choses évoluent un petit peu, depuis quelques années on parle d'addictologie. Ce mot addictologie = addict vient du Moyen Age et désigne une personne qui avait lésé une autre personne elle était jugée par un tribunal qui devait donner durant une période sa force de travail pour régler sa dette

Aujourd'hui le mot addict fait qu'on va s'adresser davantage à un comportement. Pendant très longtemps on a été dans la diabolisation du produit. On va la retrouver quand on parlait du saturnisme, les mots se terminant en isme c'était une maladie due au plomb. Quand on parlait de manie on était dans la folie. Le morphinisme c'était les gens intoxiqués par la morphine accidentellement. Les morphinomanes c'étaient des délinquants qui s'empoisonnaient avec de la morphine. Ces mots ont un sens qui ont beaucoup d'importance.

Dans l'addictologie avec l'arrivée d'Olievenstein, qui est le précurseur de l'addictologie en France, on va dédiaboliser le produit car ce n'est pas le produit qui est responsable. Avant on disait, héroïnomane à cause de l'héroïne, un cocaïnomane à cause de la cocaïne. En réfléchissant, il y a 92 % de français qui consomment de l'alcool plus ou moins régulièrement et qui ne sont pas dépendants. Il y a même des gens qui consomment du cannabis, comme les soixante huitards jusqu'à maintenant qui ne sont pas pour autant dépendants au cannabis. Il y a même des gens qui s'envoient en l'air de temps en temps avec la cocaïne sans pour autant être des cocaïnomanes.

Il faut qu'à un moment donné on se pose cette question : « si ce n'était pas le produit qui était responsable mais plutôt le comportement qu'on a vis-à-vis du produit et qui fait qu'on y retourne au produit.

Cette porte est ouverte grâce à l'addictologie. Si on s'intéresse au comportement, on va s'intéresser au comportement qui rassemble tous les produits psychoactifs mais cela ouvre une porte aussi aux dépendances qu'on appelle sans produit comme les comportements alimentaires, l'anorexie, la boulimie, le jeu, les dépenses compulsives, le sexe, la cybernétique, le travail, etc...

Que l'on soit dans des comportements addictifs sans produit ou avec produit on est dans la même problématique. Sur un plan psychanalytique où on dit que ce sont des gens hors réalité qui ont besoin de combler un vide affectif, Pour combler ces vides, ils vont consommer des produits ou avoir des comportements.

Des comorbidités parce que dans tous ces comportements on va trouver des côtés morbides c'est-à-dire des décompensations liées à ces comportements. Le temps n'est pas quelque chose d'extensible ; le comportement étant addictif il prend de plus en plus de place et plus il prend de place c'est au détriment du reste. Dans ces comportements, dans ces addictions, on va trouver les comportements ordaliques, l'ordalie cela vient aussi du Moyen Age, si on jetait

une personne au Rhône avec kg de pierre aux pieds ; s'il ne remontait pas c'était qu'il était coupable. Aujourd'hui l'ordalie est repris dans ce qu'on appelle « le délit de la mort ». on s'aperçoit que les gens qui sont dépendants à un moment donné vont avoir des comportements n'étant pas conscients du risque mortel comme si quelque part ils étaient immortels. On voit bien ça dans la consommation de certains produits, on voit bien les toxicomanes qui ramassent tout ce qu'ils trouvent dans la rue et des fois avec de l'eau qui n'est pas stérile, de l'eau du caniveau se faire des injections. On voit ça dans la pathologie jeux où il y a des gens qui après avoir tout perdu au poker, au tiercé, aux courses, au loto vont se mettre à jouer à la roulette russe. Il y a des gens célèbres qui se sont fait sauter le caisson comme ça.

En alcoologie, il y a quelques années j'ai vu une dame d'une trentaine d'années qui me dit quand je ne vais pas bien je bois un peu plus et je m'amuse à griller les feux rouges à plus de 100 km/h. L'ordalie on est dans le ça passe ou ça casse. Tout en étant conscient qu'on va s'en sortir. Malheureusement.

Présentation de quelques vieilles affiches montrant le déni de l'alcool





4



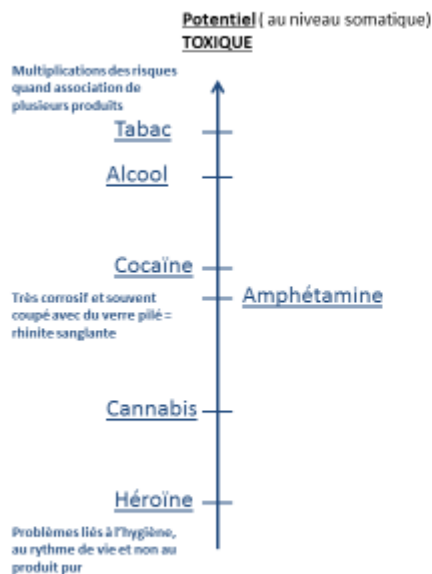
5



6

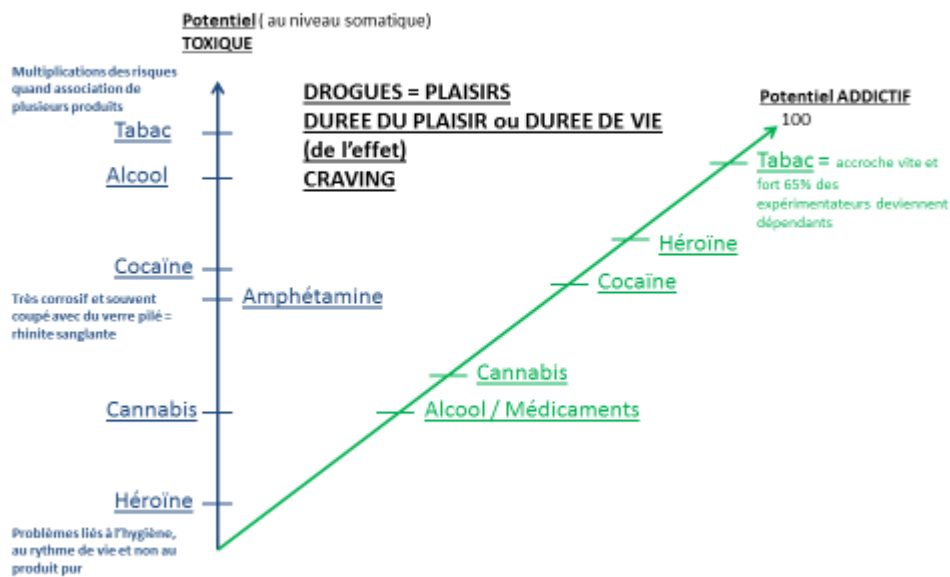
En 1998, on est à la sortie du Sida, des VIH des toxicomanies, mais il y a surtout la réduction des risques qui va se développer, c'est la distribution du

matériel stérile, beaucoup de choses qui vont révolutionner les esprits. Dans le milieu médical distribuer des seringues propres aux toxicomanes, c'est un combat pour leur faire admettre ça. C'est grâce à la réduction des risques que les toxicomanes n'ont plus le Sida d'une part, quelques-uns arrivent avec une hépatite C. On a beaucoup progressé par rapport à ces pathologies.



7

Du fait que la société disait que les drogues étaient dangereuses, le concept de la dangerosité est très large, dangereux pour celui qui consomme, on ne sait pas si c'est dangereux pour l'entourage, si c'est dangereux pour la société. Le concept apportait trop de choses et pas assez. Là les tutelles, les politiques de droite et de gauche, l'ARS ont voulu faire une recherche là-dedans et ont confié ça au Professeur ROQUES, rapport Roques en 1998. Un gros pavé nous amène à réfléchir sur les drogues, ses conséquences, ses apparences. Cela nous amène dans un premier schéma sur le potentiel toxique des drogues



8

Rappelez-vous toxique est une notion de poison. On va être uniquement dans ce qui empoisonne le corps. Sur une échelle de 0 à 100 pour les produits les plus connus.

Quelle est la drogue la moins toxique pour le corps ? La moins toxique est l'héroïne. C'est la réalité. Il y a des gens qui disent : 'j'ai arrêté l'alcool et je suis passé à l'héroïne ». Moi en 25 ans j'ai enterré beaucoup d'héroïnomanes. Un héroïnomanes ça peut mourir d'overdose. Aujourd'hui l'overdose représente à peu près 20 décès par an et dont la moitié se suicide. Beaucoup d'héroïnomanes sont décédés du Sida. Ce n'est pas l'héroïne qui est responsable du décès mais le matériel qui est souillé, la seringue, la paille.

L'héroïnomanes achète son produit à un dealer 1 g qui va la couper pour en faire 20 g et avoir son bénéfice. Si l'héroïne est blanche c'est qu'elle est coupée avec un produit blanc, si elle est marron c'est qu'elle a été coupée avec autre chose. On s'aperçoit qu'ils la coupent avec tout et n'importe quoi. Dans le meilleur des cas, moins il y aura d'opiacées. Dans les années 1990 ils coupent l'héroïne avec de la lessive. Mettre de la lessive dans les veines, ce n'est pas bon pour la santé. Dans les années 2000 c'était la mode de couper l'héroïne avec de la streptine, de la mort aux rats. Aujourd'hui ce qui est à la mode, c'est le verre pilé de même que pour le cannabis. Pourquoi ? Parce que le verre pilé ça pèse lourd, qui dit poids dit argent. Là on peut trouver beaucoup de gens qui peuvent décéder suite aux complications dues au verre pilé, dû à la lessive, dû aux adjuvants.

Si jamais on prend un héroïnomanes qui se pique avec du matériel propre, avec un produit propre, des adjuvants stériles, on s'aperçoit depuis 10 ans quand on est dépendant de l'héroïne à l'hôpital que l'héroïnomanes est en meilleure santé que l'alcoolique

Quand on est dépendant de l'héroïne, il y a des facteurs de risques qui sont majeurs, pas liés au produit mais à l'environnement du produit. Je ne vous ai pas parlé de la délinquance qu'il y a autour. C'est l'environnement qui est le plus dangereux

Quand on va chercher l'origine, c'est une plante le pavot connu depuis 6000 ans. Il y avait des décoctions de pavot faites par les chinois pour soulager l'accouchement les femmes enceintes. Nous il y a fallu attendre 1970 pour que Simone Weil amène l'IVG, la contraception, l'accouchement sans douleur. En incisant le pavot à une certaine époque, on peut récupérer la sève et en faire une pasta et on va en faire l'opium. L'opium va traverser les siècles avec des bonnes et moins bonnes choses. Dans les bonnes on trouve les vertus antalgiques et dans les moins bonnes la colonisation qui va durer plusieurs siècles. La meilleure façon d'assouvir un peuple c'est de le rendre dépendant. L'opium a été interdit en France en 1910. On allait à la droguerie non pas pour acheter des clous mais de la drogue. Souvent l'opium était associé au bordel. A Paris il y avait 1200 bordels donc 1200 opiumeries. De l'opium en 1904 c'est un chimiste allemand qui va isoler l'élément psychoactif et créer la morphine. On est dans les opiacés et la morphine est un produit qui se digère bien ? Tant mieux ce n'est pas un produit dangereux pour le corps. Lorsque la morphine est née on va réveiller de vieux fantasmes militaires, un soldat qui ne ressent pas la douleur et qui ne dort jamais. La morphine va les intéresser. Héroïne = héroïque. Ils vont voir que cela agit sur la douleur mais par contre ça fait piquer du nez alors ça ne les intéresse pas tant que ça ? On va refiler ça aux tuberculeux car ça atténue les douleurs dues à la toux mais ça les rend dépendants. On va synthétiser tout ça pour avoir le sulfate de morphine plus dangereux, le Sénan

L'héroïne est un produit qui s'injecte, qui se sniffe, qui se fume

Plus toxique que l'héroïne, le cannabis, vous voyez la drogue douce cela dépend de quoi on parle Si on parle de toxicité, le cannabis oui est plus toxique que l'héroïne

. Souvent on consomme du cannabis à travers une cigarette dans laquelle il y a 1000 composants qui vont atteindre 800°. On va trouver 60 composants qui sont cancérogènes

Et si vous ajoutez le cannabis, la résine de cannabis va multiplier la combustion par 4. Au niveau ORL il n'y a rien qui résiste. Les enquêtes montrent que les cancers ORL liés au tabac arrivent en général après 50 ans. Dans très peu de temps on va voir des cancers ORL qui arrivent vers 40 ans à cause de la consommation de cannabis. Tout est relatif, si une personne qui boit un verre de vin par jour n'aura pas une cirrhose. Quelqu'un qui fume un ou deux joints par

semaine ne fera pas un cancer ORL. Dès l'instant qu'on est dans une dépendance et qu'on a une consommation régulière, ce sont des produits toxiques

Le cannabis est la drogue la plus connue sur la planète, on va le retrouver partout. C'est une variété de chanvre, il y en a plus de 200 variétés différentes. Celle qui nous intéresse est le sativa et indica appelé chanvre indien. Ces cannabis au départ ont une teneur en THC tétra Hydro Cannabitol, les marqueurs psychoactifs qui voisinent entre 6 – 7 %. A cette époque il y avait 2 plantes une plante mâle une plante femelle, par la génétique on a supprimé le bourdon et on a fait que des plantes unisexes de préférence femelles car c'est celle qui a la plus forte teneur en THC. Les Hollandais par la génétique ont modifié les sommités et arrivent à une THC avoisinant les 35 % voire les 40 %

A l'origine le cannabis est une drogue qu'on appelle sédatif mais avec 40 % de THC elle devient une drogue extrêmement perturbatrice voire hallucinogène ce qui peut poser pas mal de problèmes.

Le cannabis peut se fumer de plusieurs façons, sous forme d'herbe, de résine ; de bang, on peut utiliser un outil rudimentaire comme la boîte de conserve jusqu'à la bouteille d'eau avec une paille à l'intérieur, des pipes à opium des narguils, c'est du matériel qui va permettre de consommer de la résine pure

Ça peut être aussi sous forme d'huile, moins courante en France. Cela coûte très cher et c'est très addictif. Il y eu une mode où ils trempaient des épingles dans huile et ils griffaient une cigarette, cela suffisait pour faire pas mal de dégâts

Cela peut aussi s'ingérer sous forme de plaquettes. Dans l'ancien temps les grands-mères faisaient des pâtisseries à base de cannabis et des pâtisseries à base d'alcool. Il n'y avait rien d'extraordinaire. Il y en a qui le prennent en décoctions, en tisane. Le chanvre reviendra à la mode ; on commence à en revoir petit à petit. Au début du siècle dernier il y avait des champs de chanvre parce qu'on en faisait des chemises, des pantalons. Les Etats Unis pour imposer le coton se sont servis de certaines psychoactivités du chanvre pour imposer le coton. On reviendra au chanvre car c'est beaucoup plus solide que le coton et surtout moins gourmand en eau. Pour montrer qu'à cette époque-là le chanvre était important car à Marseille vous remontez la canebière où étaient les marchands de chanvre pour les cordes de bateaux.

Plus toxique que le cannabis on va toucher plus haut la cocaïne. A l'origine la feuille de cocaïer. La feuille de coca est connue par les Chinois. Depuis 4000 ans ils en faisaient des décoctions pour les problèmes respiratoires, asthmatiques bronchites On trouve des vertus par rapport à la feuille de coca

Toutes les drogues ont des vertus thérapeutiques, toutes les drogues ont été utilisées dans la pharmacopée mais ce n'est pas une raison pour en consommer tous les jours. Un toxicomane va mettre en avant toutes les vertus des drogues comme l'alcoolique va mettre en avant toutes les vertus de l'alcool ? On disait le

porto c'est bon pour le cœur, le whisky pour les artères, le porto pour les tuberculeux, j'en bois toute la journée je me soigne.

La cocaïne est une plante qui enlève le mal de montagne. En Amérique du Sud quand les gens travaillent à plus de 3000 m d'altitude Ça enlève le mal de montagne, ça donne du tonus. En plus c'est un coupe faim, il a beaucoup de vertus. C'est pour ça que c'est très culturel en Amérique du Sud. Maintenant c'est des choses qui se perdent, pourquoi ? Parce que la feuille de coca au départ est très corrosive. Brouter, on met la feuille de coca dans la bouche ; c'est très acide. A partir de là ça bouffe les dents, ça bouffe les gencives. Vous avez vu des reportages sur ces tribus-là qui ont les dents toutes noires. Le monde évolue souvent on a tendance à prendre les autres pour des cons mais il faut redescendre sur terre ? Les capitales d'Argentine, de Colombie, du Vénézuëla, les jeunes veulent ressembler aux Américains, aux Européens, ils veulent avoir des dents blanches donc la feuille de coca c'est quelque chose qui se perd et des gens qui travaillent à plus de 3000 m d'altitude il y en a de moins en moins aussi. Effectivement ce sont des traditions qui ont tendance à se perdre et il n'en reste pas moins qu'on va retrouver des vertus thérapeutiques dans ce produit.

Si on sait qu'au départ que la feuille de coca est extrêmement corrosive et que si vous voulez faire 50 g de cocaïne, il vous faudra 300 à 400 kg de feuilles de coca à faire réduire dans du kérosène, ensuite macérer dans de l'acide, kérosène ; acide, décanter pendant plusieurs mois pour avoir un résidu dans le creux de la main. Imaginez si la plante au départ est corrosive, imaginez à l'arrivée. Si vous prenez 1 g de cocaïne pure et que vous le mettez sur le capot d'une voiture, quand vous revenez au bout d'une semaine, il y a un trou dans la carrosserie.

Les cocaïnomanes s'injectent ou sniffent. On s'aperçoit qu'ils ont des taches blanches et des trous dans la boîte crânienne. La cocaïne tue, régulièrement à l'hôpital, on en suit de plus en plus. Gros problème pour faire arrêter ces gens dans leur consommation. La cocaïne atténue les effets de l'alcool. C'est-à-dire que quelqu'un qui se fait 2 rails de cocaïne peut vider une bouteille de whisky et danser toute la nuit. Par contre en tant que toxique le whisky va s'ajouter à l'effet de la cocaïne. On voit les cocaïnomanes décéder d'arrêt cardiaque ou qui meurent beaucoup d'AVC qui sont liés à la cocaïne. Il y a un déni de société par rapport à ça. On est dans un pays où l'on quantifie tout, on peut dire avec précision le nombre de personnes qui sont morts en 2015 d'une cirrhose, d'un infarctus, d'autres sont mortes du diabète, etc... Quand on arrive à la cocaïne on ne sait pas. Si vous vous appelez Halliday ou Delarue on fera une autopsie et on mettra cocaïne si non on ne sait pas ; circulez il n'y a rien à voir. Ça interroge quand même.

La cocaïne est extrêmement toxique, grosse mortalité ; cela pose problème.

C'est un produit qui se sniffe, qui s'injecte et se fume aussi

Quelques mots sur les **amphétamines**. Quand on parle d'amphétamines on parle de drogues de synthèse. Souvent dans ce débat-là, les drogues de synthèse, on pense que c'est uniquement la chimie. Non, faites attention, dans les drogues de synthèse on va toujours trouver des plantes ou des minéraux. On va trouver des plantes appelées éphédras, il y en a plus de 200 sortes différentes, le plus psychoactif est le maou eng qui sert en décoction pour les voies respiratoires. C'est un chimiste allemand qui a isolé la molécule et qui va créer l'Efedryl éphédra. Durant la dernière guerre mondiale, les stocks d'Efedryl sont tellement importants et cela ira jusque vers les années 1960 ce sont les hollandais qui faisaient des amphétamines. Après il y a eu les 30 glorieuses, on manque de main d'œuvre et on fait venir beaucoup d'immigrés mais on manque encore de main d'œuvre, l'Etat va lancer le babyboul. On a encouragé les gens à avoir beaucoup plus d'enfants, grâce aux allocations familiales. Pour tenir le coup avec les enfants et le travail à côté, on va acheter de la Corydrane qui était 50 % d'aspirine et 50 % d'amphétamines. Vous en prenez une et vous êtes en forme toute la journée. En plus de ça ce sont des coupe faim ce qui permet de maigrir, cela séduit énormément. On est dans un contexte où on fait de la publicité pour les amphétamines, de la publicité pour l'alcool et on va encourager les gens à consommer pour pouvoir travailler plus jusque dans les années 1970. En 1972 il y a le premier choc pétrolier, donc les bourses s'écroulent il y a une montée du chômage curieusement la veille sanitaire dit : « attention les amphétamines ce n'est pas bon pour le cœur. Si au lieu des 30 glorieuses cela avait été les 80 Glorieuses on en consommerait encore. Cela pose la question quand on parle de légalisation des drogues, il y a ça qui se cache derrière ce n'est pas parce qu'une drogue est légale ce n'est pas forcément l'utilisateur qui va en bénéficier, il y a toujours quelque chose derrière qui n'est pas très clair

Ne pas confondre avec la métamphétamine, ce sont les Japonais qui l'ont mis en place, on appelait le rock d'où la chanson Rock Sam

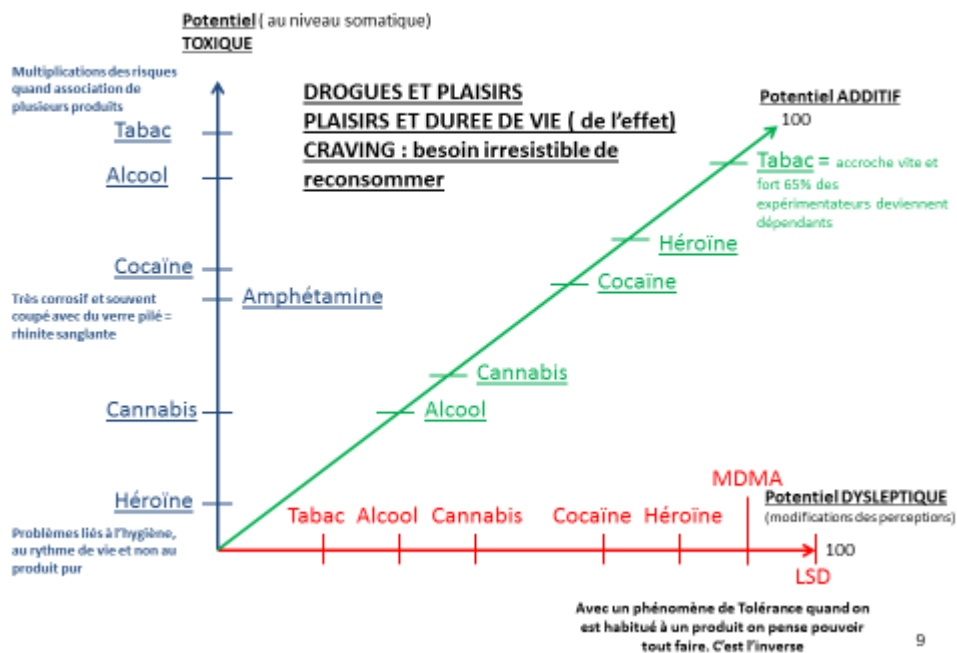
Plus toxique que tout ça on va trouver **l'alcool**. Les Arabes vont découvrir l'alcool qui veut dire kool, le maque, le magicien, le menteur

Le kool en arabe veut dire donner l'illusion de. Les alcoologues sont d'accord pour dire aujourd'hui que l'alcool est une molécule qui altère le corps à 75 % Il faut prendre des précautions. La Veille sanitaire dont j'aime bien la publicité « 3 verres de vin pour les hommes et 2 verres pour les femmes » dans cette recommandation ils disent 3 verres et 2 verres par jour avec une journée d'abstinence par semaine. C'est ce qui est recommandé pour pas qu'on s'esquinte la santé. Celui qui boit plus de 3 verres par jour ne fait pas de lui un alcoolique moi. Cela fait de lui un buveur toxique. C'est quelqu'un qui se fait du mal à la santé A partir de là on peut dire qu'il agresse son corps à 75 %/. Là on

va retrouver le déni culturel. Un médecin c'est 8 ans d'études et sur ces 8 ans il va étudier 3 jours les problématiques de l'alcool et c'est une option donc pas obligatoire alors que c'est un produit qui altère le corps à 75 %. Si vous voulez devenir alcoologue c'est 3 ans d'études. Ce déni culturel on va le retrouver à tous les degrés, c'est pourquoi aux urgences des jeunes médecins qui ne sont pas formés.

Plus toxique que l'alcool, le **tabac**. On considère que le tabac fait 75 000 morts par an et l'alcool 49 000 mots par an. Dans ces 49 000 morts ne sont pas compris les accidents de voiture, il y a les maladies somatiques qui sont dues à l'alcool. Il y a là un paradoxe, on va retrouver les mêmes l'alcool et le tabac sont des drogues légales. Ce sont des produits surtaxés parce que l'Etat pour se donner bonne conscience il a surtaxé les produits qui font du mal, mais ça s'arrête là. Si demain on arrête de boire de l'alcool ou de fumer, l'Etat taxera le sucre ou autre chose. S'il perd d'un côté, il faudra bien qu'il retrouve de l'autre. Il faut bien comprendre que là on est dans un faux-problème. Par contre par rapport aux idées reçues, cela coûte très cher à la société, particulièrement l'alcool. Si vous prenez quelqu'un qui n'est pas forcément alcoolique, un buveur raisonnable. Un homme qui à un mariage va prendre 2 apéritifs, 2 verres de vin, 2 coupes de champagne, comme on dit c'est le minimum syndical. Il va repartir un peu pompette, il va allumer une cigarette, il va faire un écart et rentrer dans la voiture en face. Dans la voiture en face, 3 jeunes qui ont fait les cons. Il meurt dans l'accident laisse 2 orphelins qui va falloir éduquer jusqu'à l'âge de 25 ans peut être. Dans la voiture, le conducteur est mort, le passager reste paraplégique et va rester jusqu'à 80 ans dans un fauteuil roulant, celui qui est derrière il faudra embaucher 3 personnes pour l'aider. Vous ajoutez les juges, les avocats. Vous calculez l'impact de l'accident sur un mois et vous le multipliez par le nombre de mois que vont vivre les antagonistes. Là vous arrivez suite à un accident sous l'emprise de l'alcool à X millions d'euros à 60 ans. On s'est aperçu que l'alcool et les stupéfiants coûtent très chers à la société. Il faut sortir un petit peu de ces idées. L'alcool et le tabac sont légaux, ce sont des produits culturels. Si vous allez voir un juge et que vous lui dites l'héroïne est moins dangereuse que l'alcool. Le juge va vous dire j'en ai rien à foutre. Il y en a qui est culturel et l'autre ne l'est pas. Est dans ces travers. Les juges sont dans un autre langage. Si à un moment donné, on ne met pas du sien on est dans ces travers

Voilà pour le potentiel toxique



Dans le potentiel addictif on s'aperçoit selon les drogues que l'on consomme on devient de plus en plus dépendant. En fonction des drogues que l'on consomme le corps a plus ou moins de tolérance. Là on s'aperçoit que sur une échelle de 0 à 100 les produits les plus connus, parmi ceux-ci le corps a plus de tolérance c'est l'alcool. C'est facile à comprendre. Il y a 92 % des Français qui consomment de l'alcool régulièrement et ces gens ne sont pas dépendants de l'alcool. On peut trouver des gens qui consomment de l'alcool tous les jours sans pour avoir pour autant une dépendance à l'alcool; cela prouve que le corps humain a une tolérance à l'alcool. Lorsque vous avez un malade alcoolique qui vient à l'hôpital pour un problème de dépendance, il a 40 ans d'histoire avec l'alcool. Donc il faut qu'il remette en cause 40 ans d'histoire avec le produit. Cela n'arrive pas avec les autres produits, il y a moins d'attachement. Cela peut poser une problématique de tolérance.

Ensuite au-dessus, on va trouver le cannabis, il y a aussi une certaine tolérance au cannabis. Vous savez ce n'est pas parce qu'un jeune va fumer 2-3 joints, le samedi soir avec ses potes que cela fait de lui un drogué. Il faut sortir décès schémas-là. Mais c'est toujours le lien qui va créer l'addiction. Quand il est en bande avec ses copains ; c'est devenu une drogue de sociabilisation et les jeunes ; « si tu veux faire partie de la bande, il faut fumer comme nous avant il fallait boire un coup. » viens ». On va boire un coup ». Donc ce sont des drogues de socialisation. A partir de là, on ne peut pas parler d'addiction. Par contre s'il fume un joint tout seul dans sa chambre, là on peut parler effectivement d'addiction parce que le lien qu'il entretient avec le produit est différent. Peut-être qu'il s'est engeulé avec ses parents, A partir de ce moment-là, le cannabis

n'est plus un produit de partage avec les potes mais un sédatif qui va permettre de baisser les tensions nerveuses. L'accroche a é »t » à ce niveau-là.

Lorsqu'on m'amène un jeune consommateur de cannabis, je ne suis pas son père, je ne suis pas un juge, je ne suis pas un flic, donc pas là pour lui faire la morale. La seule chose qui m'intéresse quand j'ai un jeune fumeur de cannabis c'est de lui donner un deuxième rendez-vous dans quinze jours et je vais lui demander de tester s'il peut arriver à ne plus fumer seul, après s'il fume avec ces potes, c'est autre chose. Je l'invite à me dire. Si tu arrives tant mieux, si tu n'y arrives pas, l'important est que tu m'en parles. Je le renvoie 15 jours après, s'il me dit non je n'y suis pas arrivé. Même seul je fume, il faut effectivement parler de problème d'addiction. Il faut l'orienter vers une prise en charge. C'est important de faire la différence au niveau de la consommation

Beaucoup plus haut on va trouver l'héroïne et la cocaïne. Malheureusement on ne joue pas dans la même cour. Ce sont des produits extrêmement addictifs. J'aime bien donner comme exemple un malade alcoolique qui a 40 ans et vient aux Portes du Sud, il a 40 ans d'histoire avec l'alcool. Pour ce qui est de l'héroïne ou de la cocaïne ce n'est pas la même chose. Il suffit de rencontrer quelqu'un qui vous en donne tous les jours pendant 10 jours. Au bout de 10 jours vous serez accro. Vous allez me dire les gens qui vous donnent de l'héroïne ou de la cocaïne cela n'existe pas. Si cela existe, les toxicomanes qui viennent à l'hôpital, ils le disent bien « tant qu'on ne demande rien aux dealers, ils nous la donnent. Le soir où on vient lui réclamer, il faut la payer ». S'il fallait 2 ans pour accrocher les gens, ils ne la donneraient pas. S'ils la donnent c'est parce que l'accroche est extrêmement rapide. Quand vous êtes accro à ces produits-là, c'est très compliqué parce que les symptômes de manque de l'héroïne sont extrêmement souffrants et le système de dépression au niveau de la cocaïne est vraiment alarmant, à un moment donné on se retrouve dans des crises de panique

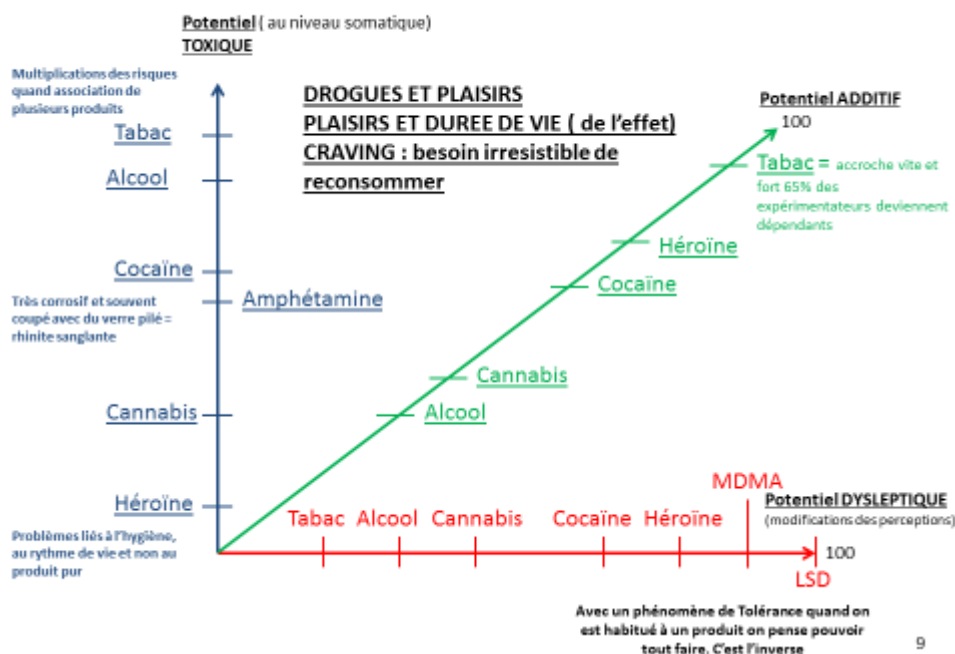
Plus addictif que tout ça, le **tabac**. Cela mérite une explication. Cela nous arrive des fois quand on est invité par les parents d'élèves à la Mairie d'Irigny et ils invitent toujours la gendarmerie, rassurez-vous les conflits avec les gendarmes il y a longtemps qu'on ne les a plus mais il y a une vingtaine d'années c'était tendu. Aujourd'hui j'aime bien dire par provocation, je dis drogue = plaisir. Quand je dis ça les parents d'élèves et la gendarmerie ils toussent. Arrêtez de dire à vos enfants que la drogue ce n'est pas bon. S'ils vous leur dites que la drogue ce n'est pas bon, vous passez pour des cons et de ce fait vous n'êtes plus crédibles

Bien sûr que c'est bon, sur un niveau freudien, l'accroche vous la trouvez dans le plaisir. S'il n'y avait pas de plaisir dans la drogue, il n'y aurait pas de drogués Ça coule de source. C'est bien là le problème. Il y a toujours quelqu'un qui lève

le doigt souvent un parent d'élèves qui dit : je ne comprends pas la première fois qu'ils en prennent, ils sont malades. Je dis oui, mais vous la première fois que vous avez pris une cuite, vous avez bien été malade, cela ne vous empêche pas de reboire. Cela veut dire aussi que dans l'expérience des produits, dans l'expérience des drogues, il y a toujours la partie du plaisir d'abord et parfois après il y a l'inconvénient, mais le plaisir l'emporte toujours. Nous sommes des mammifères et les biologistes depuis très longtemps s'amuse à faire des expériences avec les rats. L'expérience la plus connue, ils mettent 10 beaux rats pas des rats chétifs dans 10 cages différentes, là ils s'amuse à les brancher avec des électrodes, au bout de ces électrodes, il y a 2 pédales. Si le rat appuie sur la pédale de droite il reçoit de la bonne bouffe pour rat, s'il appuie sur la pédale de gauche il reçoit une décharge d'endorphines, c'est-à-dire de plaisir. Le rat ne peut pas avoir les deux, c'est où l'un ou l'autre. Tous les rats petit à petit vont mourir. A votre avis, ils meurent de quoi ? De faim, ils vont préférer le plaisir. Et nous, nous sommes pareils. Au niveau de l'image du plaisir c'est quelque chose de très important. Vous le savez bien on s'habitue à la souffrance physique et les alcooliques connaissent bien ça. On va s'habituer à la souffrance physique plutôt que de s'habituer à la souffrance psychologique. Il faut bien comprendre ce mécanisme-là. Quand on parle de drogue = plaisir, on s'aperçoit que le plaisir a une durée, il n'est pas éternel, il dure l'effet du temps du produit. On s'aperçoit qu'il y a un concept qui apparaît et qui s'appelle le craving. En anglais, c'est le besoin irrésistible de reconsommer. On peut avoir des craving au début d'une abstinence, on a des pulsions, des envies de reconsommer. Lorsqu'on est dans la consommation, le craving intervient systématiquement lorsque le produit ne fait plus effet. Là on s'aperçoit que plus le produit fait d'effet dans le temps moins vous avez de craving dans la journée plus le potentiel est faible. Par contre moins l'effet du produit est court plus vous allez avoir de craving dans la journée, plus le potentiel addictif est fort. Hors qu'est-ce qui se passe avec une cigarette ? Ici on n'a pas le droit de fumer car on est dans une salle. Les fumeurs, j'étais comme vous il y a 4 ans, on sortait et on fumait. Comme on est en état de manque, si on pouvait la cigarette et le filtre, on le ferait. On ne peut pas, tant mieux sinon on le ferait.

Là j'aspire la fumée = récompense, je souffle la fumée, il n'y a plus de récompense. Qu'est-ce que je fais ? Je retire dessus, récompense. Le potentiel le plus addictif est le tabac parce que c'est la récompense la plus courte. En France on n'a pas le droit mais Etats Unis ils ont pris 100 jeunes volontaires majeurs qui n'avaient jamais fumé de cigarette ; ils leur ont fait fumer une cigarette . Sur ces 100 jeunes 65 sont devenus fumeurs. Si vous faites la même expérience avec du crack, il n'est même pas sûr qu'il y en ait un sur les 100. Des fois on se trompe. Le tabac est la récompense extrêmement rapide sur le plan neurologique mais elle est très courte. C'est pour ça lorsque vous allez tomber sur des produits comme la cocaïne ou l'héroïne. Si vous prenez de l'héroïne que vous injectez il faut qu'elle vous fasse de l'effet pendant deux heures, la même héroïne si vous

la sniffez, elle vous fera un effet que pendant 45 minutes. Si vous prenez de la cocaïne et que vous l'injectez elle fera effet durant 2 heures, si vous la sniffez elle fera effet 45 mn, par contre si vous la basez c'est dire en la mélangeant avec de l'ammoniac ou du bicarbonate de soude elle va se cristalliser et là si vous la mettez dans une boîte de coca vide et le feu dessous, elle va faire crac, crac. C'est pour ça qu'on l'appelle du crack ? On va inhaler les émanations, pour une durée de 2-3 minutes. Toutes les 3 ou 5 mn ils sont obligés de recommencer. La marginalisation sociale du fait de cette dépendance est rapide. L'héroïne se fume aussi pour chasser le dragon. On met l'héroïne dans un papier d'aluminium et on met le feu dessous et on sniffe les émanations ce qui va donner les mêmes effets que le crack. D'un côté il y en a qui a un effet sédatif et l'autre est excitant.



On s'aperçoit que le tabac ne m'empêche pas de travailler mais c'est lui qui a le potentiel addictif le plus fort

L'alcool attention, la modification de conscience est relativement basse si on reste dans un alcool culturel. On est dans une société très paradoxale. Du fait que l'alcool est culturel on nous éduque à supporter une certaine quantité d'alcool 0,5 g d'après la loi. La loi s'en mêle ? C'est une aberration. Cela montre une volonté culturelle dans notre pays. Quelqu'un qui ne boit pas chez nous, c'est suspect. Tant qu'on boit, on peut nier son alcoolisme, on arrête de boire, on dénonce son alcoolisme. La loi s'en mêle, c'est pour cela que je l'ai mis à cet endroit-là, quand on entre dans une dépendance à l'alcool il faudrait le mettre entre la cocaïne et le cannabis

Ensuite j'ai mis le cannabis, il y a une grosse modification des perceptions, c'est un produit culturel. Quelqu'un qui est dépendant du cannabis, il peut fumer 15

joints par jour et il conduit sa voiture, comme un alcoolique qui boit 20 Ricard et conduit sa voiture On est dans le même rapport, mais comme ce n'est pas culturel.

Vous allez retrouver la cocaïne et l'héroïne qui sont une très grosse modification de conscience. L'alcool faible modification de conscience si dose culturelle Le cannabis, la drogue douce, a la moyenne de partout, il y a un potentiel toxique avéré, et modification de conscience avéré.

La cocaïne tient la haute moyenne dans les 3 cas, grosse modification de conscience, gros potentiel addictif, gros potentiel toxique.

L'héroïne gros potentiel toxique

On arrive dans les produits où le corps humain n'a aucune tolérance. On les met à part car on ne peut pas parler de dépendance. Quand on parle des nouvelles drogues de synthèse. On ne peut parler de dépendance au sens propre comme on en a parlé jusqu'à présent. Je n'ai jamais rencontré de personne en manque de LSD. C'est quelque chose à part ce monde-là.

Certains psychiatres parlent de dépendance dans le sens de mode de vie. Des gens qui ont une nécessité d'avoir des comportements addicts. Si quelqu'un est fumeur il sait bien ce que va lui faire la cigarette ; si quelqu'un boit de l'alcool il sait bien les effets escomptés, s'il prend du cannabis il sait les effets escomptés. Même l'héroïnomane sait les effets, ce n'est pas une surprise, le cocaïnoman sait ce que cela va lui faire, les amphétamines pareilles.

Par contre le LSD on avale ça, on s'en remet à Dieu, car on ne sait pas ce qui va arriver. On est dans la transgression, on se fait peur On va trouver des personnes qui ont un profil psychiatrique

Le LSD est une drogue découverte au 19<sup>e</sup> siècle, c'est quelque chose de bien français, à une certaine période de l'année il y avait des gens qui avaient des hallucinations collectives récurrente ? Le clergé a délégué les Antonins pour faire une enquête et se sont aperçus que toutes les récoltes étaient pour le roi qui en redistribuait, il y avait une autorisation de grappillage qui intervenait 3 semaines après ; cela marchait pour toutes les récoltes sauf pour le seigle. Si on attendait trois semaines après pour ramasser le seigle, il y avait une moisissure qui se mettait sur l'ergot de seigle ce qui est extrêmes hallucinogène. La dernière crise des Ardents a eu lieu en 1953 à Pont Saint Esprit et a fait 17 morts. On accuse le boulanger qui y était pour rien, il s'est pendu, on accuse le meunier, on lui a cassé la gueule, on l'a mis en prisons. On sait depuis quelques temps que ce sont les Américains qui ont fait des expériences et sont responsables de ça. Les farines sont extrêmement surveillées, j'ai travaillé jeune en minoterie je peux vous le dire.

Quand on parle d'hallucinations en général, c'est au début du siècle dernier un chimiste Hoffmann qui va s'intéresser à la schizophrénie, il va s'intéresser à l'ergot de seigle et sans le faire exprès, il va créer le LSD25 sous sa forme

actuelle. Il va prévenir Yung ; Freud qui vont expérimenter ça, ils vont bien se marrer mais Hoffman va laisser des écrits en disant que le LSD c'est l'antre de la folie. C'est comme si on vous donnait une clé pour passer de l'état sain à un état de folie. L'hallucination c'est la folie. Ça pose quelques problèmes ; pourquoi ? Parce que dans les drogues hallucinogènes dans la population il y a un pourcentage non négligeable de ce qu'on appelle de psychoses latentes dont pour la plupart des gens vont mourir de vieillesse sans jamais décompenser leur psychose, c'est-à-dire ne jamais s'apercevoir qu'ils avaient une psychose latente. Par contre ces gens-là s'ils rencontrent un hallucinogène celui-ci va faire décompenser la psychose, danse jargon on va dire « qu'il est resté percher ». Il n'est jamais redescendu, il est devenu schizophrène. Il y a plusieurs degrés en schizophrénie mais on y est à vie. Cela explique la recrudescence par rapport à la consommation de cannabis des nouvelles générations avec des teneurs en THC extrêmement élevées qui ont créé des bad-trips chez les jeunes qui ont décompensé des psychoses qui étaient latentes. On a eu une recrudescence de psychotiques qui sont arrivés il y a quelques années. Il n'y a pas que cette problématique-là au niveau des hallucinogènes ? On parle de voyage, de trip de bad-trip. On ne sait pas pourquoi il y a des gens qui vont prendre des hallucinogènes vont faire des voyages comme ça plus ou moins intéressants. Il y a des gens qui vont en prendre un et faire un bad-trip et d'autres qui vont en prendre 10. Il n'y a aucune donnée scientifique. Certains toxicomanes vont essayer de nous faire croire que quand on est dépressif il ne faut pas en prendre car on favorise le bad-trip. Si on est bien dans sa tête ça ne fait rien. Un bad-trip c'est comme quand vous faites un cauchemar quand vous en faites un ne dure guère plus de vingt secondes même si vous avez l'impression qu'il a duré toute la nuit. Si vous faites un bad trip vous multipliez par 100 c'est comme si vous aviez fait un cauchemar de 6 ou 8 heures. S'il n'y a pas l'entourage qui intervient, s'il n'y a pas les pompiers qui interviennent ou la police, neuf fois sur dix la personne se suicide.

Le LSD dans les pratiques des années 70 il fallait être quatre, un qui le prenait et les autres surveillaient. Maintenant les jeunes prennent ça dans les « teufs » et chacun pour sa gueule. Si ça se passe mal, c'est assez compliqué

Au niveau de l'héroïne et de la cocaïne ça se pèse en gramme, les hallucinogènes se pèsent en microgrammes et c'est beaucoup plus compliqué

Les dealers pèsent le LSD avec des pipettes pour les yeux ou les oreilles, ils mettent ça sur des buvards on va se retrouver avec jeunes qui ne seront pas en overdose car cela n'existe pas

Mais en surdose ils vont délirer pendant plusieurs jours et plus vous êtes en risques sur le plan neurologique

Tous les produits psychoactifs se fixent dans des endroits du corps avant d'être éliminés. Ceux qui se fixent dans le sang sont éliminés plus rapidement. Si vous voulez faire un sevrage de l'alcool, vous n'êtes plus dépendant après 5 jours. On

n'a rien réglé puisque la dépendance est psychologique, mais au niveau du corps, le corps est sevré.

Lorsqu'on parle du cannabis c'est beaucoup plus compliqué parce que la THC va se fixer dans les graisses. A partir de là il faut 15 jours, 3 semaines des fois 1 mois, 1 mois 1/2 avant de tout éliminer, donc des marqueurs peuvent rester très longtemps. Si vous prenez en charge quelqu'un qui consomme du cannabis et que vous faites un sevrage hospitalier, quelqu'un qui est dans l'alcool, 5 jours après il n'est plus dépendant physiquement alors que pour le cannabis il va souffrir de manque et sera plus mal que quand il est rentré. Cela pose des problèmes au niveau de l'hospitalisation, au niveau des sevrages

Pour ce qui est des hallucinogènes ça se fixe au niveau des neurones. Ça fait des marqueurs au niveau des neurorécepteurs, quand l'hallucinogène ne fait plus effet la mémoire de la molécule est toujours là et va créer des flash bakes, c'est-à-dire des remontées d'acides qui peuvent intervenir quinze jours après même si on n'a pas consommé et ça crée des hallucinations. Quand on est dans l'hallucination le cerveau croit que c'est réel, vous imaginez les dégâts si vous vous croyez au volant d'une voiture, c'est extrêmement violent.

Il y a des facteurs de risques avec ces produits Dans les hallucinogènes il y a des fleurs comme par la natura qui pousse de partout. J'ai vu des jeunes restés perchés durant 4 jours à cause de décoctions de natura. C'est très violent. Vous avez des variétés de cactus surtout des cactus mexicains qui se trouvent très facilement sur Internet. Vous avez des champignons, l'amanite tue mouches a été consommé par les païens durant des années pour ces vertus d'ivresse.

Entre les deux j'ai mis la MDMA un dérivé des amphétaminiques le plus connu c'est l'Ectasy. Vous avez les MD les MA, les MDMA. L'ectasy plaît beaucoup aux jeunes parce que c'est une drogue qui crée de l'empathie, ça rend amoureux. Les jeunes nous disent on s'aime sans se toucher c'est cérébral donc si vous mettez un pervers là-dedans...

Aujourd'hui, il faut faire attention aux drogues de soumission. Ne jamais oublier que dans la drogue de soumission, en premier vous allez trouver l'alcool et les benzodiazépines. Ce n'est pas nouveau. On va retrouver la GHB dite drogue du violeur car il y en a un qui l'a utilisé pour arriver à ses fins. C'est quand même une drogue. Ces produits peuvent être utilisés par des personnes dépendantes sexuelles ou par des communautés comme les slameurs qui n'a rien à voir avec les chansons. Ce sont des homosexuels qui ont le Sida et qui voulaient avoir entre eux une sexualité complètement débridée, ce qui est extrêmement grave car contrairement en ayant des relations entre eux ils n'ont pas le même sida et compliquent les choses. Ça fait partie de leur déni, c'est aussi un peu suicidaire On s'aperçoit qu'il y a des gens qui n'ont pas le sida et vont dans ces communautés pour des plaisirs sexuels. Ces gens ne s'aiment pas sur le plan

narcissique ils veulent se salir ils utilisent le sexe pour se salir davantage et des fois ils y laissent leur peau. C'est très inquiétant.

On va trouver également le GBL dérivé de la GHB mais surtout la Néphédrol qui fait extrêmement de dégâts actuellement dans les drogues de soumission. Attention à vos jeunes, les garçons ne sont pas à l'abri de ça. Si on est en boîte de nuit, on ne laisse pas son verre, on l'emmène avec soi, c'est une règle car il y a trop de dégâts par rapport à ça.

Ne confondez pas les drogues de synthèses avec les nouveaux produits de synthèse. Ce sont des copies de drogues qui existaient déjà. On a fait des copies de la cocaïne

Dans les nouvelles drogues on s'aperçoit qu'il y a des laboratoires très performants qui vont créer de nouvelles drogues qui ont les mêmes effets que celles que je vous ai expliquées alors qu'il n'y a aucune racine qui est équivalente avec eux. Cela pose un très gros problème juridique ; Si vous prenez de la cocaïne qui circule sur Internet, ces produits ne sont pas détectables ni dans les urines ni dans le sang. Ça se commande sur Internet, ça ne vaut pas cher du tout

Vous pouvez trouver des trucs à 2 ou 3 euros. C'est livré en Chronopost. On voit des choses épouvantables. En l'espace de 5-6 ans vous pouvez vieillir de 40 ans



10

Tout produit inhalé, ingéré, injecté et absorbé qui modifie le comportement physique et psychologique d'un individu

Alcool : une drogue utilisée comme telle culturellement

**Nouveaux produits de synthèse : Les NPS**

## CONSULTATION ET COMANDE SUR INTERNET

Ils sont principalement produits pour échanger à la loi sur les drogues illicites, qui ne cible que des molécules spécifiques, par exemple, changer un atome d'une substance illicite ne la rend plus susceptible de poursuites pour usage

« **DESIGNER DRUGS** » = DROGUE QUI IMITE LES AUTRES

« **RESEARCH CHIMICALS** » = RC, PRODUITS CHIMIQUES DE RECHERCHE

« **LEGAL HIGHS** » = EUPHORISANTS LEGAUX

« **CANNABINOIDE DE SYNTHESE** » = SPICES (JWH-018)

« **MEPHEDRONE** » = CATHINONES (SELS DE BAINS)

- En 2012 = 72 nouvelles substances
- En 2011 = 49
- En 2010 = 41

Si on vous fait un dépistage on ne retrouvera aucune trace de ces produits

On n'a pas assez de recul pour voir les complications on sait qu'il en a

On ne peut pas parler d'addiction mais d'expérimentation, potentiel toxique discuté destruction de neurones à cause de certains champignons

J'ai vu à l'hôpital de l'Arbresle un jeune de 22 ans accro au GBL qui en buvait un verre par jour, on l'a transféré à St Cyr, il était foutu

Sur internet « **UN TRIP REPORT** » est un compte-rendu minute des expériences d'une personne lors de la prise d'une ou plusieurs drogues ;

- **Les effets**
- **Le dosage**
- **Le mode de consommation**
- **Les effets secondaires**
- **Le contexte de conso.** (autres prises de drogues, poids, sexe et habitudes de vie de la personne),

**STIMULANTS** = 2 – AL, ETHYLPHENIDATE, CAMFETAMINE, AMT, METHIOPROPANINE

**EMPATHOGENES** = FAMILLE DES CATHINONES, 5 –APB, MDAL

**PSYCHEDELIQUES** = KETAMINE (N-ETHIL – KETAMINE, METHOXETAMINE)

**OPIOIDES** = AH – 7921, O-DESMETHYL-TRAMADOL

Les empathogènes c'est la phase magique des cathinones

Les opioïdes c'est le Tramadol, dérivé des codéïnes. On a de plus en plus à l'hôpital des gens qui sont dépendant des codéïnes. Ils n'ont pas le profil des toxicomanes mais qui par diverses raisons sont tombés dans une addiction à ces codéïnes ils en prennent 50 par jour. Ce qui est impressionnant pour nous ce n'est pas tant l'opiacé qui crée la dépendance mais ce qui est dangereux c'est le paracétamol qui est associé à ces produits. C'est pour cela qu'on les hospitalise

en général en urgence

Il existe, selon leur structure clinique, 4 groupes de substances hallucinogènes

- **NOYAU BENZENIQUE** : LES PHENYLETHYLAMINES (Mescaline, AMPHETAMINES NATURELLES ET SYNTHETIQUES)
- **NOYAU INDOLIQUE** : LES TRYPTAMINES (DMT, PSILOCYBINE, IBOGAINE) LES CARBOLINES (HARMANE, HARMALINE) LES ACIDES LYSERGIQUES (LSD)
- **LES ESTERS** : (ANTICHOLINERGIQUES NATURELLES ET SYNTHETIQUES)
- **LES TERPENES** : (LES CANNABINOIDES)
- **LES CAS PARTICULIERS** :
  - LE NITRITE D'AMYL (POPPERS)
  - PROTOXYLE D'AZOTE (GAZ HILARANT)
  - LES ARYCYCLOHEXYLAMINES (PCP, KETAMINE)
  - LE MUSCIMOL, LA MUSCAZONE ET L'ACIDE IBOTENIQUE (AMANITE TUE-MOUCHE)
  - LA METHYSTICINE DU (KAVA-KAVA)
  - LE GAMMA HYDROXYBUTYRATE (GHB OU LIQUID ECSTASY) ET (CITER)
  - PRODUIT A LA MODE (le GBL)
  - KROKODIL (codéine, solvant et essence)

**BENTZODIAZEPINES** = ETIZOLAM, PHENAZEPAM

LES NPS SONT VENDUS LE PLUS SOUVENT SOUS FORME DE POUDRE OU PLUS RAREMENT SOUS FORME DE COMPRIMES. LEUR PRESENTATION N'A AUCUN RAPPORT AVEC L'USAGE DU PRODUIT,

Ex. : ENGRAIS POUR CACTUS « SELS DE BAINS OU ENCENS » POUR ECHAPPER AUX LOIS DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS

### **PROFIL DE DANGEROUSITE**

- POTENTIEL ADDICTIF QUASI NUL !
- TRES FORTE PUISSANCE PSYCHOMODIFICATRICE ! COMPLICATIONS PSYCHIATRIQUES EVENTUELLES
- POTENTIEL TOXIQUE DISCUTE (DESTRUCTIONS DE NEURONES (Certains champignons sont hepatotoxiques))

**IVRESSE HALLUCINOGENATOIRE** (PIERRE DEMIKER 1966)

- MODIFICATIONS VEGETATIVES !
- TROUBLES DE LA VIGILANCE ET DES SYNTHESES MENTALES !
- MODIFICATION DE L'HUMEUR, EXCITATION
- MODIFICATIONS ESTHESIQUES :
  - Illusions, troubles paresthésiques
  - Dépersonnalisation
- PHENOMENES DE LIBERATION ONIRIQUE
  - PSUEDO-HALLUCINATIONS
  - INTUITIONS PATHOLOGIQUES
  - LIBERATIONS EMOTIONNELLES

- SYNESTHESIE ET EXMNESIES  
\*ENCHAINEMENTS SENSORIELS (Le bruit, des couleurs)  
REVIVISENCE ACTIVE DE SOUVENIRS
- LABILITE, CONTRADICTIONS, SIMULTANEITE DES PHENOMENES

EFFETS RECHERCHEES PAR LE CHAMAN DES USAGES TRADITIONNELS ET LE JEUNE « TEUFFEUR » D'AUJOURD'HUI  
CREATIONS DE NOUVELLES IMAGES OU DE SONS, DISTORSIONS DE LA VISION ET DE L'AUDITION, REVES EVEILLES (PSYCHEDELIQUE) ESPRIT REVELE (HIPPIE LSD) LA TRANSE

### **COMPLICATIONS PSYCHIQUES ET SOMATIQUES**

INTOXICATIONS AIGUES  
MYDRIASE  
NAUSEES, VOMISSEMENTS  
VASOCONSTRICTION OU VASODILATATION PERIPHERIQUE  
TREMBLEMENTS, ETOURDISSEMENTS, SENSATION DE FAIBLESSE  
SECHERESSE DE LA BOUCHE  
SOMNOLENCE OU NERVOSITE  
ENGOURDISSEMENT OU PARESTHESIES  
AUGMENTATION DE LA TENSION MUSCULAIRE  
INCOORDINATION OU ATAXIE

### **COMPLICATIONS PSYCHIATRIQUES**

LE BAD TRIP (CRISE D'ANGOISSE JUSQU'À LA TERREUR)  
ATTAQUE DE PANIQUE  
VERITABLE TRAUMATISME PSYCHIQUE SOUVENT EN PARTIE LIEE AU CONTEXTE INTERIEUR OU EXTERIEUR DE L'USAGER  
LES FLASH-BACK : REMINISCENCES A DISTANCE DE LA PRISE DU PRODUIT  
PARFOIS PSYCHOSE CHRONIQUE  
MDMA : DANGER DE PSYCHOSE AMPHETAMINIQUE  
LES TROUBLES COGNITIFS ET MNESQUES DE L'HUMEUR DE TYPE DYSPHORIQUE  
GHB ET BENZODIAZEPINES = DROGUES DE « SOUMISSION CHIMIQUE »

### **LES COMPLICATIONS SOMATIQUES**

ELLES SONT RARES, SAUF POUR CERTAINS PRODUITS UTILISES EN ASSOCIATION AVEC D'AUTRE DROGUES

**LSD** = PEUT PROVOQUER DES CRISES D'EPILEPSIE  
**GHB + ALCOOL** = DEPRESSION RESPIRATOIRE

### **LA DEPENDANCE**

ON A JAMAIS DECRIT DE VERITABLE DEPENDANCE AU SENS « PHYSIQUE ET PSYCHIQUE » A CES PRODUITS

## PAR CONTRE : MODE DE VIE

FETE CHIMIQUE

LE COTE ORDALIQUE

### LE CANABIS PRODUCTION DE PAVOT PRISE DU PRODUIT CRACK ET BANG

Les différentes catégories de drogues selon la nature et de leurs effets

#### Les différentes catégories de drogues selon la nature et de leurs effets

| DEPRESSEURS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | STIMULANTS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | PERTURBATEURS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Alcool</li><li>• Opiacées<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Opium</li><li>▪ Morphine</li><li>▪ Codéine</li><li>▪ Héroïne</li><li>▪ Méthadone</li><li>▪ Buprenorphine</li><li>▪ Etc.</li></ul></li><li>• Tranquillisants<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Benzodiazépines</li><li>▪ barbituriques</li></ul></li><li>• Solvants volatils<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Ether</li><li>▪ Etc.</li></ul></li><li>• Anesthésiants<ul style="list-style-type: none"><li>▪ GHB, GBL</li><li>▪ Kétamine</li><li>▪ Etc.</li></ul></li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Nicotine</li><li>• Caféine</li><li>• Théine</li><li>• Cocaïne, Crack</li><li>• Amphétamines<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Speed</li><li>▪ Ecstasy</li><li>▪ MDMA</li><li>▪ MDEA, MDA</li><li>▪ Ritaline</li></ul></li><li>• Méthamphétamines</li><li>• Antidépresseurs</li><li>• Poppers</li><li>• Khat</li><li>• Etc.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Cannabis (THC)<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Herbe, Marijuana</li><li>▪ Haschich</li><li>▪ Huile</li></ul></li><li>• Hallucinogènes<ul style="list-style-type: none"><li>▪ LSD, Acides</li><li>▪ Champignons</li><li>▪ Datura</li><li>▪ PCP ou Angel dust</li><li>▪ Etc.</li></ul></li><li>• Artane</li><li>• Etc.</li></ul> |

21

On va laisser plus de temps au débat

Ce n'est pas la drogue qui fait l'addicté si on expérimente. Votre histoire, votre souffrance peut créer un terrain pré destiné. L'accroche peut être rapide.

On doit erre à 7-8 l d'alcool par personne

**LE COMITE REGIONAL  
SERA HEUREUX  
DE VOUS REVOIR  
L'AN PROCHAIN  
LES 24 -25-26 MARS 2017  
À VOGUE 07**